



Consultation sur place

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



007095 0029

BARJAC

REVUE MUNICIPALE 1997

LES FINANCES

LES 4 TAXES OU IMPÔTS LOCAUX

	Taux 95	Taux 96	Taux 97	Produits 95	Produits 96	Produits 97
T.H	12,9	12,9	12,9	650.160	654.030	699.180
F.B	16,11	16,11	16,11	702.879	805.661	817.744
F.N.B	67,54	67,54	67,54	338.375	336.349	339.051
T.P	16,31	16,31	16,31	972.330	1.222.094	1.673.406

Sans augmenter ses taux, la Commune a encaissé **511.247 Frs** de plus en produits des 4 taxes qu'en 1996.

L'augmentation concerne plus particulièrement le produit de la taxe professionnelle ; certaines exonérations sont terminées (SA UNIC - GARDECHOISE ...), l'EURL de Ribautes et le poste de transformation EDF émergent en 97 dans leur intégralité, car la taxe professionnelle réglée en 97 concerne les éléments de 1995.

RENTRÉES FISCALES "NOUVELLES"

- Carrière 132.427 F
- Brocante..... 278.600 F
- Marché..... 122.000 F
- Taxe de séjour 36.000 F
Il y a des retardataires !
- Taxe locale d'équipement.. 31.000 F

BARJAC vit, change, prospère et mérite bien son appellation de bourg-centre dynamique.

Et comme il n'y a pas de raison que ces progrès s'arrêtent, il faut continuer à être ambitieux !

Toutefois, nous sommes bien conscients que, si les caisses communales sont pourvues, la situation est difficile : le pouvoir d'achat des salaires, des retraites a baissé, des commerçants et des artisans, malgré un travail forcené " tirent le diable par la queue ", beaucoup d'agriculteurs ne savent plus à quelles cultures se vouer pour subsister...

SA UNIC INDUSTRIE

Le crédit-bail se terminait le 31.12.1998. Monsieur THEROND a souhaité procéder au rachat anticipé de l'usine, comme le lui permet le contrat. La dette de 1992 restant due a donc été soldée dans son intégralité en 1997.

L'opération d'achat, de réhabilitation a donc été "blanche pour la Commune", **24 emplois ont été sauvés** et une taxe professionnelle conforte les finances de la Commune, du Département et de la Région.

L'abnégation des salariés et la ténacité de Monsieur et Madame THEROND sont des éléments qui ont beaucoup compté.

VENTE D'UN TERRAIN MUNICIPAL

En vue de l'implantation de la pharmacie. Caisse d'Epargne, avenue Jean Tassy au prix de 110.000 F

LE BILAN FINANCIER

Le compte Administratif de la Commune, c'est à dire le bilan financier de l'action municipale pour l'année écoulée doit se voter avant le 30.06.1998. Généralement, le Conseil Municipal le vote avant l'adoption du Budget Primitif, en mars ou avril, de manière à reporter les crédits non consommés en 97 en ajustant le plus précisément possible les crédits aux besoins de l'année.

**LE VOTE SE FAIT
EN SEANCE PUBLIQUE,
NOUS VOUS INVITONS
A Y PARTICIPER !**



ELECTION

Sylvian BELIN a été élu 4^e Adjoint en remplacement de Pierre PASCAL. Ainsi notre doyen a été remplacé par le plus jeune des élus. Il a 3 enfants et travaille à l'Équipement comme ouvrier.

LES TRAVAUX

VOIRIE

Dépenses totales **695.000 F**

VOIRIE AGRICOLE 299.000 F

Les longueurs ont été réalisées avec le matériau de la carrière, blanc ivoire.

- Chemin Chabriac
- Chemin limite avec St Privat de Champclos
- Chemin Fond du Mas et la Matte
- Chemin Poste surpresseur ASA d'Irrigation
- Chemin de Cabaneville
- Chemin au Rieu
- Chemin pour poste transformation EDF

VOIRIE RURALE ET COMMUNALE 395.538 F

- Rue Alphonse Daudet
- Rue du Centre de Secours et chemin du bourret
- Rue du Bouc
- Goudronnage dans hameau de Chabriac
- Emplois Rues et Places du village



Toujours plus beau...

Cette année encore, afin de rendre la cité plus agréable et plus accueillante, tant pour les Barjacois que pour les touristes et vacanciers (pavage du centre ancien, réfection de l'éclairage public de la Lisette...), la Municipalité a multiplié les endroits fleuris et les plantations d'arbres, tant en fruitiers qu'en arbres ornementaux.

De magnifiques pins, bien protégés mettent en valeur la Place du 8 mai et l'ancien terrain Bertrand dont une partie a été clôturée pour un jardin d'enfants. D'autre part, en liaison avec l'Office de Tourisme et les Commerçants, 3 panneaux de signalisation d'entrée de ville ont été commandés et seront mis en place dès le printemps. Un projet de Relai Information Service est à l'étude pour les entrées de village.

Tous les travaux d'embellissement sont effectués par les employés municipaux et les C.E.S., ils sont très motivés par cette mise en valeur du village - MERCI A EUX.

Ce superbe ensemble a été réalisé par la SA UNIC INDUSTRIE.

COÛT 80.000 F TTC
SUBVENTIONS ETAT 17.340 F

ELECTRIFICATION

Dépenses totales **825.000 F**

- Renforcement et mise en réseau discret rue de l'Eglise
- Eclairage Public 3eme rond-point route de Vallon
- Fin des Renforcements Costette Grange des Prés - Bonnaure et Frayssinette
- Eclairage Public Jardin de la Lisette

AMENAGEMENT DE VILLAGE

PAVAGE AUTOUR DU MONUMENT AUX MORTS

PLANTATIONS DANS LE VILLAGE (PLACE DU MAI - TERRAIN BERTRAND HLM verger)

TRAVAUX AUX ECOLES

- Réalisation d'un garde-corps Ecole Publique, devant la Cuisine Centrale surplombant la cour côté route de Vallon.

ASSAINISSEMENT



Un lotissement désormais achevé, où il a fallu refaire l'assainissement.

- Réhabilitation du réseau lotissement le Bourdarie : **141.000 F TTC**
- Réhabilitation du réseau Grand Rue Jean Moulin et Rue de l'Abbé Roux.
- Extension du réseau avec mise en souterrain ligne téléphone derrière le Centre de Secours : **53.000 F**

LES TRAVAUX

Les 2 dossiers d'extension du réseau quartier Rocfiel - Planlong et la 2ème tranche Montée du Rieu n'ont toujours pas reçu de réponses favorables du Conseil Général pour les subventions ; leurs coûts s'élèvent à **671.000 F**

Lorsque l'on sait que les travaux d'extension sont financés sur un budget annexe qui doit s'auto-équilibrer, par la participation des propriétaires raccordés, par des subventions et par la taxe d'assainissement, vous comprendrez aisément pourquoi la Commune attend patiemment ces subventions...

TRAVAUX DE PAVAGE

**GRAND RUE JEAN MOULIN - RUE DE L'ABBE ROUX
VISITE DU CHATEAU - LE 12 FEVRIER 97**

DISCOURS D'INAUGURATION

Nous sommes heureux de vous accueillir au Château de Barjac, le saint du saint du centre ancien de notre Cité Renaissance devenue un peu plus belle grâce à la matière noble des pavés à la teinte ivoire de nos vieilles pierres. Une beauté simple, sans fard d'où se dégagent nos beaux vestiges : voûtes, portes à l'italienne, passages d'une rue à l'autre...

Barjac, "perle des garnigues", cette expression, je l'entends de plus en plus ! Demain, avec les aides à la réhabilitation des commerces (opération "Drac Charme"), des façades, nos Barjacois auront encore plus de fierté et nos visiteurs, d'envoûtement, car, si l'on vient ici, non pas pour voir les lotissements mais pour sentir le charme de l'ancien, des antiquités aussi 2 fois par an, du Festival de la Chanson et participer à une vie bien réelle, trépidante toute l'année. Il n'est pas de tourisme dans le désert. Il faut des paysans, des ouvriers, des artisans, des commerçants, des industriels...

A ceux que notre vitalité étonne, je le dis souvent : jouer le tourisme, c'est développer, certes, ce qui l'attire, mais l'attrait majeur, c'est la vie, la vie authentique, permanente.

Ça passe par l'emploi. Nous irons visiter tout à l'heure 3 entreprises récentes. Avec l'atelier KIEFER, cela fait 30 + 25 + 15 + 6 emplois directs ! J'en souhaite autant à tous les villages. Alors, c'est vrai, on prend des risques. Si ça marche, on vous dit que c'est normal, si ça ne marche pas, les bons prophètes ne vous manquent pas... Enfin, nous, on est content, une nouvelle entreprise va naître bientôt.

Nous ne saurons pas résoudre la demande de 100 emplois par nous-mêmes, mais nous avons fait plus que notre rôle d'élus locaux vis-à-vis des chômeurs. Tout à l'heure, nous verrons aussi le restaurant scolaire et l'école. Vous verrez que nos enfants sont soignés aussi !

Alors maintenant, il est temps de penser à ce château ! Le projet "multi-fonctions" mûrit depuis 6 ans ; une étape a été réalisée pour libérer l'ancienne salle des fêtes.

Oui, Barjac est bien nommée, Cité Renaissance. Dans cette crise, nous arrivons à avancer, pas pour nous et notre vanité mais pour ses gens, ses jeunes en particulier, dont le regard parfois désespéré pèse lourd sur les consciences de chacun d'entre nous. Seront-ils les Lazare assis à la porte des mauvais niches ?



Les entrailles de la rue Saint Michel

AMENAGEMENT RUE ST MICHEL

Cette artère, point sensible du Centre Ancien, est une des anciennes routes (chemin de Grande Communication n° 51) qui reliait la ville du Puy à la mer, en passant par Uzès.

Les travaux ont commencé le 13 octobre.

Toutes les infrastructures souterraines vétustes : eau, assainissement, pluvial, ont été changées, tous les vieux branchements en plomb ont été remplacés.

C'est l'entreprise PELLET-CHEIREZY qui a obtenu le marché après appel d'offres conformément à la réglementation.

Le revêtement final sera exécuté en enrobé, matériau qui offre une grande résistance et qui surtout est silencieux au roulement. Les eaux pluviales sont reçues par une conduite centrale enterrée.

LES TRAVAUX

Le milieu de la chaussée est exécuté en dalles, rompant de façon esthétique la surface enrobée.

Amis riverains, commerçants, Barjacois, soyez remerciés de votre compréhension et de votre patience.

Nous avons attendu la déviation pour barrer la Rue St Michel afin de gêner le moins possible.

Les travaux sont effectués de manière à ne plus intervenir pour un demi-siècle !

ZONE D'ACTIVITES

ATELIER DE CHARCUTERIE

Les terrains ont été acquis au prix de 30F/m² à Madame DAVAL soit **350.000 F**.

La sécurité et la loi imposent des entrées et sorties groupées sur la voie départementale.

Une route de desserte a été réalisée empruntant, en partie sur le terrain cédé par l'Usine DELNA pour un coût de **230.000 F**.

L'Entreprise THOULOZE a bénéficié de 4.000 m².

Un terrain de 6000 m² reste disponible, mais il est déjà beaucoup demandé....

En accord avec M. THOULOZE, la Municipalité a réalisé avec Monsieur MASSAL, architecte, un bâtiment de **2,4 MF**, coût incluant terrain, viabilité : électricité, eau, assainissement, bâtiment et honoraires.

Un contrat de crédit-bail prévoit que le loyer couvre l'intégralité des dépenses engagées par la Commune diminuées des

subventions obtenues du FEDER (Fonds Européen), du FIBA (fonds d'Etat), du Département et de la Région .

De l'usine à pain à la cigale, l'éclairage public sera sous peu installé avec un terre-plein fleuri.

ECLAIRAGE TENNIS

En concertation avec les dirigeants du Club et les instances de haut niveau, l'éclairage des 2 courts avec monnayeurs constitue une relance et un soutien à ce sport populaire qui tous les mercredis après-midi, rassemblent 50 enfants !

Coût de l'éclairage 160.000 F TTC avec 31.094 F de subvention départementale et 20.000 F de subvention régionale.



Une zone d'activités qui n'est pas restée vide...

LES PERMIS DE CONSTRUIRE 1997

Maison individuelle	7
Extension maison	1
Garage	2
Façade	8
Toiture	7
Atelier agro-alimentaire	1
Piscine	6
Aménagement logement	5
Poulailler	1
Pharmacie - Banque	1
Abrî de jardin	4
Maison Médicale	1
H.L.L	1
Elevage Bovins	1



Décoration

Le Conseil souhaite créer un nouvel ensemble locatif et aider à l'occupation du bâti du Centre Ancien.

Des subventions et des crédits au taux de 4,80% sont à disposition pour réhabiliter un bâti ancien de valeur qu'il ne faut surtout pas délaissier.

**POUR LA RÉNOVATION
DE FAÇADES LA MAIRIE
ACCORDE 10 F PAR M² OU
30 F SI LE DEMANDEUR
EST NON-IMPOSABLE.**



Démolition

REALISATIONS DES SERVICES DE LA VOIRIE

- Réfection complète des toilettes secrétariat de la Mairie
- Pose de buses : Route de Bagnols derrière station BP - chemin gourdon chemin de chabriac
- Démolition escalier cour du Château
- Confection rangements complets (étagères) salle du château

- Entretien chemins ruraux
- Fleurissement du village y compris en période hivernale
- Plantations arbres au Cèdres, confection rigoles en bois pour entretien des pistes
- Plantations arbres fruitiers aux HLM Les Mûriers
- Aménagement Parkings devant HLM les Mûriers
- Nettoyage et plantation terrain de "Carvien"



Plantations

- Nettoyage et peinture de l'ensemble des portails et grilles de l'école publique
- Constructions murs : chemin du Sigalas et entrée HLM Les mûriers
- Pose clôture cuisine centrale
- Confection et pose grille de sécurité immeuble ancienne gendarmerie
- Ancien Réservoir d'eau potable : nettoyage complet et remise en service
- Plantations de pins et pose de grilles de protection place du 8 mai
- Mise en place 2 abri-dirigeants au stade

SANS OUBLIER L'ORDINAIRE...

Nettoyage du marché, des W.C., des feuilles, des rues, le portage des repas, les plantations à faire et leur entretien, le cimetière, les tombes à creuser, les débroussaillages, les égouts bouchés, l'entretien de la station d'épuration, les nids de poules, l'installation des fêtes et du podium, la fourniture de bois aux personnes âgées, les réparations aux écoles...

RAPPEL Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

LOGEMENT

C'est un problème à BARIAC malgré la livraison des 6 superbes villas HLM qui nous ont donné de la peine.

Les nouveaux emplois créés sont allés souvent se loger à St Jean, à St Privat, à Méjannes ou à St Sauveur.

C'est bien la preuve que nous jouons un rôle de petite locomotive !

Toutefois, c'est un bénéfice qui nous échappe alors que nous assumons seuls l'effort, les risques... et les reproches.



Du joli locatif HLM

UNE DECISION QUI ENGAGE L'AVENIR

**TOUT VIENT
À POINT
À QUI SAIT
ATTENDRE.**

Les travaux se sont engagés récemment pour la réalisation d'une première tranche en attendant d'autres financements et l'achèvement des acquisitions foncières...

Nous encourageons le Conseil Général à aller vite maintenant et le remercions de six ans d'efforts pour arriver à faire débiter les travaux en fin.

Persuadés que ce qui est commencé s'achèvera...



Nous restons convaincus du bien fondé des contournements de Barjac.

Cela devient évident à l'expérience et nous ne rencontrons plus guère d'opposant, comme par le passé.

La peur est bien le plus grand ennemi de l'homme.

NOUS AVONS OSÉ !



REPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT : GARD
 DE LA COMMUNE DE BARJAC
 Séance du 11 juin 1992
 L'an mil neuf cent quatre vingt deux
 et le onze juin à 21 heures
 convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Édouard CHAULET, Maire.
 Présents : M^r CHAULET, Mme NOUET, M^{me} DUMAS, PASCAL, BELLEGARDE, LÉLE, PILOD, AYMARD, SARRAZIN, SOULIER, M^{lle} LAGORSE, Mme DANIEL. Pouvoir de M^r LAVIS à M^r PASCAL.
 a (ou) été nommé(s) secrétaire(s)
 M.
Demande de contournement du village.
 CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt de BARJAC de faciliter l'accès au site touristique d'ORGNAC L'AVEN (400.000 visiteurs/an)
 CONSIDÉRANT que le carrefour de la Croix-Blanche (CD 979-CD 176) est étroit, dangereux et ne peut être élargi sans préjudice pour le patrimoine
 CONSIDÉRANT que la traversée du lotissement Rue Olivier de Serre ne peut être considérée comme un passage à développer
 CONSIDÉRANT qu'un site de carrière de concassé présente un intérêt économique certain pour la Commune et le Département mais qu'il ne saurait être autorisé sans solution d'évacuation routière des produits
 LE CONSEIL MUNICIPAL,
 à l'unanimité, DEMANDE à la Direction Départementale des Routes de définir une solution de contournement du village par le Nord-Est.
 Ainsi fait et délibéré les Jour, Mois et An que dessus.
 Pour copie conforme au registre.
 Le Maire : 

 SOUS-PRÉFECTURE D'ALÈS
 19 JUIN 1992
 COURRIER REÇU
 Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le [redacted] et publication au rattachement du [redacted]
 2491-1076-125 - 20850

CARRIERE PELLET - CHEIREZY



Près de 5 ans
après,
il importe de
faire le point :

La taxe à la tonne
versée a rapporté :
120.000 F
en 96 et en 97

En Juin 1992, le Conseil Municipal émettait un avis favorable au projet de carrière, formulé par la Société Pellet-Cheirezy, dans les bois communaux de Barjac. Le 8 avril 1993, une délibération était prise concernant la location de 10 hectares de bois communaux à 1.500 francs par hectare avec une redevance à la tonne extraite de 1,50 francs à verser à la Commune et des prévisions d'extraction de 30.000 tonnes par an. Cette délibération indiquait par ailleurs que cela favorisait l'emploi et l'obtention d'un matériau de plus en plus rare et que cela consoliderait également une entreprise de travaux publics dans ses recherches de marchés publics notamment. Elle demandait également au Département un deuxième contournement du village.

Les créations d'emplois directs ne doivent pas faire oublier que des emplois de travaux publics ont été consolidés voire développés, dans la mesure où la propriété du matériau concassé, fait bénéficier l'entreprise d'un plus sur les marchés publics locaux; en témoigne le développement de la taxe professionnelle qui en 1993 était de 109.657 francs et en 1997 de 295.695 francs. Cette augmentation n'est pas due à une augmentation du taux puisqu'il est resté identique mais bel est bien à un développement réel.

COMMODITÉ

- Barjac et les communes voisines ont profité du coût peu élevé de ce matériaux pour refaire des chemins ruraux sur de grandes longueurs. On peut s'interroger sur leur devenir dans la mesure où ce matériau à bas prix n'aurait pas été à leur disposition.
- Par ailleurs de nombreuses personnes faisant construire sur Barjac ou des entreprises, récemment installées : Usine d'Etiquettes, Usine de charcuterie, ont toutes bénéficié pour le socle de leurs maisons ou usines de ces concassés divers.
- Le charroi des matériaux au travers du village est facilité par la première déviation. La deuxième n'est pas réalisée à ce jour mais semble engagée, ce qui permet aux gens victimes de nuisances de patienter.

ENVIRONNEMENT

- L'impact de la carrière n'a soulevé absolument aucun grief de quelque citoyen que ce soit tant dans la commune de Barjac que d'Orgnac.
- Les chasseurs n'ont émis aucune critique.
- Dans le même temps les cours d'eau, en particulier la Cèze, qui fournissaient traditionnellement des matériaux ont été épargnés et leur écosystème préservé.

EMPLOI

- La Municipalité enregistre, avec satisfaction, des créations d'emplois sur la carrière tant de l'entreprise que du sous-traitant.

En conclusion

La Mairie est bien loin de regretter sa décision du 8 avril 93, au contraire elle se réjouit des avantages multiples ci-contre soulignés que cela lui a apportés; elle encourage l'entreprise à aller de l'avant et à se développer.

LE PERSONNEL



Un personnel respecté...

CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE

Remerciements aux personnes employées sous contrat "Emploi Solidarité" qui se sont succédées durant l'année pour participer au travail collectif ; aux écoles, aux centre aéré, à la voirie, au syndicat d'initiative et à la cuisine...

**ALLIO Régis - ALILI Fifi - ARDISSON Aris - BARBOSA Fernand - BARBOSA Isabelle
BONNAURE Augustine COLIN Roselyne - DESCOINGS Gervais - GILLES Thierry
HUGLI Céline - IBANEZ Isabelle - ILLEI Niklos - KERFYSER Jean-Marie - LOMBARD Nathalie
MIGNOT Dominique - PICARD Gilbert - RIBEYRE Bernard - ROBERT Christine
TEISSIER Janine - TOURNAIRE Daniel.**

RECRUTEMENT

NATHALIE LOMBARD,
Agent d'entretien Cuisine Centrale et Groupe Scolaire, nommée stagiaire au 1 septembre 1997 en remplacement sur le poste d'Annette DUMAS

AVANCEMENT

SÉBASTIEN BOREL
nommé agent technique qualifié au 1.10.1997 suite à inscription sur liste d'aptitude correspondante.

CONTRAT EMPLOI JEUNES

**On en parle beaucoup !
Le Conseil Municipal réfléchit !**

Les activités visées par ce dispositif doivent présenter un caractère d'utilité sociale et répondre à des besoins non satisfaits ou émergents. Ils ne doivent pas concurrencer ni le secteur privé ni la fonction publique territoriale, d'où le terme "**NOUVEAUX SERVICES, NOUVEAUX EMPLOIS**".

Le projet doit être validé par le Préfet pour la signature d'une convention. Ces contrats sont des contrats de droit privé pour une durée hebdomadaire de 35 H par semaine, rémunérés au SMIC.

Une aide forfaitaire de 92.000 F est accordée par l'Etat pour 5 années.

Ces emplois devront impérativement se pérenniser à l'issue des 5 années.

Le Conseil souhaite en obtenir pour :

- Agent de convivialité et portage de repas aux personnes âgées
- animateur sportif polyvalent (foot - animation des adolescents)
- Accueil des enfants hors du temps scolaire

LE PERSONNEL

DEPART A LA RETRAITE D'ANNE DUMAS - 31 JUILLET 97

"Le pain et la lumière"

Anne MERCIER est née à St Jean dans une modeste famille d'agriculteurs où l'on nourrit une grande vénération pour l'instruction, c'est-à-dire l'école, la République, c'est-à-dire la laïcité, la Bible, c'est-à-dire une foi et une morale.

En résumé, une engeance de "parpaillots" si rare à Barjac en ce temps, qu'il fallut que Francis en importât une... Ces parpaillots épris de justice, de liberté, opiniâtres et têtus, si forts que parfois - "par foi", c'est le cas de le dire - on enferme dans la tour de Constance d'Aigues-Mortes pour faire abjurer, telle Marie DURANT qui a gravé "résister" dans la pierre.

De "résister" aux "plats de résistance", de la tour à la "cantine" (ça veut dire cave en italien), il n'y a qu'un pas loué d'humour et d'amour... Ne trouvez-vous pas étrange que deux soeurs, Anne et Denise, s'adonnent une vie durant au "pain des enfants" à la cuisine, la commune et aux écoles ?

Des "nourritures terrestres" au service des "nourritures spirituelles", n'est-ce pas une façon très concrète de comprendre que les ventres creux n'ont pas d'oreille et qu'il n'y a pas d'éducation possible si la faim tenaille les ventres ? Annette DUMAS entra dans les ordres communaux en 1968 comme journaliste. Elle fut titularisée en 1974 à temps incomplet. L'Association des Parents d'Elèves prenait à sa charge son complément de service. En 89, la Mairie prit ses 39 heures entièrement à sa charge, soulageant l'association d'un gros poids financier et assurant à l'agent une carrière enfin normale.

C'est devenu une sorte de mode de s'en prendre aux fonctionnaires, aussi permettez que je m'essaie également à tirer moi aussi, sur les lampistes ! elle arrivait vers 9 heures, souvent à pieds, le panier plein des commissions, la langue un peu sèche des caissettes et jusqu'au soir la cantine, les nettoyages des classes... Les C.E.S. à instruire, les gamins à mettre en appétit, à soigner, à surveiller avec Francis et un "caloutas" parfois par-ci, une colère par-là, un "tu me le paieras le mois prochain" à ceux dont les fins de mois sont difficiles.

Des Instits, des Directeurs, des Maires, des Inspecteurs, elle en a vus !

Ils passaient, elle, elle demeurait ; ils dirigeaient, elle régnait ! L'incontournable, l'indispensable... à ne pas

châtonniller sur son affaire, sur la laïcité. Vous croyez qu'un fonctionnaire, ça laisse aller ! Jugez-en ! Ses heures largement faites, c'est à l'A.P.E. qu'elle se consacre, au Comité des Fêtes et à chaque cérémonie, le souci complet des achats, des installations et préparations. Ca vaut de l'or tout cela, et la paye n'est pas lourde ! Il n'y a qu'aux gens, à une collectivité, à une école, à des enfants qu'on se donne comme ça ! Il faut reconnaître que ça vaut le coup de servir le bien public, et ce que les gens ont de plus cher, les enfants.

Merci, Annette, pour le pain et les roses... et les épines, pour le pain et la lumière



LES ACHATS



Sans ronder le Contribuable !..

SERVICES TECHNIQUES

1 Tondeuse auto-portée.....	69.904 F
1 motoculteur Honda.....	3.950 F
1 godet Tracto-pelle par la SA Unic.....	5.925 F
1 compresseur et son appareillage.....	6.247 F
1 tronçonneuse.....	3.990 F

L'équipement du personnel le rend plus efficace. Mais il est tel qu'une extension du hangar de la Reboullasse est prévue. En l'attendant, la Municipalité loue le local de Pierre PASCAL avenue Jean Tassy.

CUISINE CENTRALE

80 valises gastro-therm service repas à domicile.....	27.182 F
--	----------

RESTAURANT SCOLAIRE

Claustras convivialité - chaises tables ...	10.600 F
---	----------

ECOLE PUBLIQUE

12 petits lits pour maternelles.....	5.800 F
--------------------------------------	---------

ECOLE PRIVEE

1 photocopieur AGFA.....	16.281 F
--------------------------	----------

SECRETARIAT

Poste supplémentaire informatique.....	58.000 F
--	----------

DECORATIONS DE NOEL

Guirlandes électriques.....	25.000 F
-----------------------------	----------

JEUX D'ENFANTS

Tortue + serpent.....	12.500 F
-----------------------	----------

STADE MUNICIPAL

2 Abris dirigeant.....	12.000 F
------------------------	----------

GENDARMERIE

1 Télécopieur.....	
--------------------	--

SICTOBA

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le coût total de la collecte et du traitement des ordures ménagères a été de 520.613 F, ce qui représente une augmentation de 2,91 % sur notre feuille d'impôts.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus abandonner nos déchets dans un fossé ou les entasser sur un terrain écarté.

L'augmentation toujours croissante du volume des ordures ménagères nous oblige à les traiter et à les valoriser si possible.

Dans nos poubelles, nous jetons des produits toxiques, d'autres peuvent être recyclés, d'autres enfin sont inertes et ne peuvent être récupérés.

En l'an 2002, toutes les décharges doivent avoir disparu.

Pour cela 2 moyens existent :

LE TOUT INCINERATION

Toutes les poubelles brûlent dans une usine d'incinération ; la chaleur peut être récupérée ; cette solution est écologiquement controversée (Attention, les conteneurs de l'Esplanade ou de Haute Fontaine ne sont pas des incinérateurs ! Eteignez vos cendres !).

LE TRI SÉLECTIF

Il suppose de trier les ordures au moment de la collecte avant que tout ne se mélange dans les camions. Le SICTOBA qui regroupe 52 communes s'oriente vers cette solution ; le coût du transport vers une lointaine usine d'incinération étant trop élevé.

Le tri sélectif apparaît comme la solution la moins onéreuse. Cette méthode demande un petit effort à chacun d'entre nous ; elle permet aux Communes de maîtriser les coûts de la collecte et du traitement sans dépendre des diktats financiers de grosses entreprises.



Nous n'héritons pas de la terre, nous l'empruntons un bref instant...

En plus d'une centaine de containers sur la Commune, vous disposez de :

6 CONTAINERS "VERRE"

Récupération de tous les verres, sans porcelaine ni Pyrex. Cette année, vous y avez apporté 14 kg par habitant. Quelques efforts restent à faire car la moyenne nationale est de 25 kg... Nous espérons que la différence n'est pas dans les bois ou dans les containers !

1 CONTAINER PILES USAGÉES

Rez-de-chaussée de la Mairie ;

UN RAMASSAGE GRATUIT DES OBJETS ENCOMBRANTS

Se renseigner en Mairie ;

2 CONTAINERS À VÊTEMENTS

Une convention a été signée avec l'association ADHP.

Dans un proche avenir, nous envisageons d'étendre ce tri aux papiers, aux déchets "verts" appelés fermentescibles et aux cartons.

Pour réussir la mise en place du tri sélectif, pour une meilleure information, nous proposerons à ceux qui le désirent, enfants et adultes, de participer à une commission municipale où nous aborderons ensemble les problèmes soulevés.

L'inscription se fera en mairie.

Nous remercions les institutrices du travail d'Education Civique qu'elles réalisent.

Michèle PELATANT

Adjointe à l'Environnement

L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

RENTREE SCOLAIRE 97-98

EFFECTIFS
149 enfants
inscrits au 1.09.97

**ECOLE
PUBLIQUE**
91 enfants

ECOLE PRIVEE
58 enfants



Départ en 6ème à l'école publique. L'éducation est un investissement à long terme que la commune fait pour la France.

TRAVAUX

Comme toutes les années, la Municipalité a effectué de nombreux travaux aux écoles : peinture, rénovation des portails d'entrée, grillage, entretien divers et plantations.

- 12 petits lits ont été changés pour la maternelle de l'école publique.
- 1 photocopieur a été acheté pour l'école privée

**LA DOTATION
FOURNITURE
SCOLAIRE PAR
ENFANT ALLOUÉE
PAR LA COMMUNE
EST DE 280 F**

DEPARTS ET ARRIVEES

Cette année, à l'école publique, nous avons accueilli 2 jeunes nouvelles institutrices : Mlle POL pour les CP et Mlle MIALHE pour les CM.

Depuis la rentrée, Madame Martine GINESTIERE occupe les fonctions de Directrice.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT

Participation à 50 % du financement des intervenants en chant choral et du CES Accompagnateur de Vie Scolaire pour l'école publique

● CLASSE DÉCOUVERTE

ANNÉE SCOLAIRE 96/97

175 F par enfant
250F par enfant si 2 enfants de la même famille participent au séjour

Coût Global : 12.000 F

ANNÉE SCOLAIRE 97/98

200 F par enfant
350 F à partir du 2^e enfant.
Une aide sensiblement augmentée à laquelle les familles ne seront pas insensibles.

● GARDERIE

ECOLE PUBLIQUE - GRATUITE de 8 H 30 à 18 H 30.

**Mais n'en abusez pas !
Les enfants ont besoin de vous !**

● PISCINE

Le Conseil a décidé de prendre en charge intégralement 10 séances de piscine à Molières-sur-Cèze pour les élèves des Cours Moyens : transport - entrée et enseignement natation.

Aucune participation ne sera demandée aux familles.

26 enfants sont concernés pour les 2 écoles.

● FÊTES DE NOËL

A l'occasion des Fêtes de Noël, la Commission culturelle municipale a pris en charge 2 séances de cinéma : "JAMES et la PECHE GEANTE" pour les plus grands et "LE BON-HOMME DE NEIGE" pour les plus petits.

LA CUISINE CENTRALE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE

PREMIER BILAN

Elle fonctionne depuis maintenant plus d'une année.

Un bilan a été effectué réunissant une commission composée du Maire, de Jacques ALLIO délégué à la cuisine, des Maires des communes environnantes : St Privat, Bessas, Orgnac, du personnel municipal, des directrices des 2 écoles, des représentants des associations de parents d'élèves de BARIAC, d'Orgnac et de St Jean, d'Aline GUYONNAUD diététicienne, de Mme NOUET déléguée à l'Education Nationale.

Les nombreux invités ont reçu tous les renseignements qu'ils désiraient sur cette unité centrale.



Une gestion transparente et démocratique.

**NOMBRE DE REPAS
SERVIS SUR
L'ANNEE SCOLAIRE
du 1.09.96 au 30.06.97**
14.778

REPARTITION DES REPAS

- 8362** repas scolaires BARIAC
- 1680** repas scolaires ORGNAC
- 1243** repas scolaires ST PRIVAT
- 1241** repas scolaires BESSAS
- 730** repas gratuits
(personnels de la cuisine)
- 865** repas personnes âgées
- 33** repas personnes âgées ORGNAC

Le portage à domicile n'a fonctionné que 5 mois sur le bilan présenté pour BARIAC et 1 mois pour ORGNAC.

**PRIX DE REVIENT
DU REPAS
30.90 F**

Les prévisions effectuées avant le démarrage prévoyaient un prix de revient à 33,90F pour 13.000 repas et 25,95F pour 19500 repas. Le Conseil avait donc fixé le prix initial à 26 F : 15 F ou 16 F pour les familles et 11 F de prise en charge par les Communes.

Il a été servi environ 15.000 repas et non pas 19.500. Si les 19.500 repas avaient été servis, le coût de 26 F aurait été respecté voire diminué.

Il apparaît donc que du nombre de repas dépend notre capacité de faire un prix et du social.

NB : la nouvelle cuisine centrale n'a pas créé un nouvel déficit car depuis toujours la Commune assumait l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la cantine excepté les denrées alimentaires (salaires, eau, électricité, produits d'entretien, entretien du matériel...) ; au contraire, la situation s'est clarifiée, la Commune maîtrise la restauration scolaire enfantine, un service aux personnes âgées, un emploi de cuisinier ont été créés, des avantages sociaux consentis.

La proposition à 27 F, pour l'année 97/98 a été soumise aux délégués des Communes, BARIAC, ORGNAC, ST PRIVAT et BESSAS ont accepté de prendre en charge 1F de plus par repas plutôt que d'augmenter le prix pour les familles.

TARIFICATION SCOLAIRE POUR LA RENTREE 97/98

Par décisions conjointes des Communes concernées (Barjac, Bessas et St Privat), le prix de vente des Tickets Cantine est resté fixé à :

15 F ECOLE PUBLIQUE
16 F ECOLE PRIVÉE
(15 F + 1 F pour la livraison)

**Repas du 3^e enfant
d'une même famille gratuit.
Repas des CES à 15 F.**

UN RAPPEL

Les tickets sont vendus en Mairie
LES LUNDIS MATINS
de 8 H à 12 H
LES JEUDIS APRÈS-MIDI
de 14 H à 18 H

LA CUISINE CENTRALE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE



Une présence quotidienne humaine.
Repas équilibré = Bonne Santé.

SERVICE DE REPAS A DOMICILE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

Mise en place Janvier 97

PRIX DU REPAS 40 F

INTERCOMMUNALITE

La Municipalité de BARIAC a réalisé les équipements sur ses deniers, a proposé aux Communes voisines la création d'un syndicat intercommunal de portage de repas et de maintien à domicile. La cuisine barjacoise vendrait le repas au syndicat 27F qui le distribuerait au prix agréé de 40 F ouvrant droit à l'aide sociale. Le syndicat partagerait un véhicule et son fonctionnement plus un demi employé. Un tarif unique dans l'ensemble du syndicat, le bénéfice de l'aide sociale pour les ayants droit et la réduction pour les anciens mineurs seraient les avantages. Barjac mettrait son véhicule neuf, en cadeau dans la corbeille de marié du syndicat. Une première rencontre a été infructueuse... Nous ne pouvons pas avoir une politique sociale pour tout le canton qui ne serait prise en charge que par les contribuables barjacois.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET FONCTIONNEMENT

Le service a été habilité à l'aide sociale par le Département au 01/01/97 au prix de 40 F.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE AU REPAS

Avoir des ressources inférieures ou égales au Minimum Vieillesse.

Pour une personne seule 43.093 F par an

Pour un couple 75.706 F par an

LA PART PRISE EN CHARGE PAR L'AIDE SOCIALE EST DE 22,10 F

NOTEZ BIEN LE REPAS VOUS REVIENT DONC À 17,90 F

QUELLES SONT LES PIÈCES NECESSAIRES POUR LA CONSTITUTION DES DOSSIERS ?

- Certificat médical attestant des difficultés de déplacement

- Justificatifs des ressources récentes : titre de pension...
- Avis de non imposition
- Justificatifs des charges : quittance de loyer, taxe d'habitation...
- Obligation alimentaire
- Livret de famille

APPLICATION DES REGLES DE DROIT COMMUN DE L'AIDE SOCIALE

- Inscription hypothécaire **NON**
- Récupération sur succession **OUI**
- Sur la partie de l'actif net successoral qui dépasse **250.000 F**
- Récupération sur donation **OUI**
si elle est intervenue après la demande ou dans les 5 ans qui l'ont précédée.

N.B : Pour les personnes relevant du régime minier, une bonification est attribuée variant de 5 à 10 F par repas en fonction des ressources.

Permanence de G. MONTEIL et P. ALVON, local de "la Belle Epoque" le vendredi matin.

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04.66.24.50.09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

RESTAURANT SCOLAIRE CUISINE CENTRALE MUNICIPALE
04.66.60.26.36

MENUS

Semaine du 19/01 au 25/01/98

LUNDI

Salade verte et Betteraves
Steak haché - Frites
Fromage - Glace

MARDI

Potage de légumes
Poulet rôti - Gratin de chou-fleur
Fromage - Fruit

MERCREDI

Sardines / Salade
Cotes de porc - Purée de carottes
Yaourt - Fruits au sirop

JEUDI

Salade verte
Couscous garni
Fromage - Fruit

VENDREDI

Macedoine vinaigrette
Filet de colin pané - Riz
Fromage - Fruit

SAMEDI

Feuilleté au poisson
Rissollette - Endives braisées
Fromage - Fruit

DIMANCHE

Poireaux vinaigrette
Filet de poisson Sauce Normande
Pommes vapeur
Fromage - Pâtisserie

Bon appétit...

Des modifications de dernières minutes peuvent être apportées!

REMERCIEMENTS A ALINE GUYONNAUD QUI PARTICIPE BENEVOLEMENT A L'ELABORATION DES MENUS. C'EST UN CONCOURS ET UNE AIDE EXTREMEMENT PRECIEUSE.



Scherrie BOREL, Cuisinière
Aline GUYONNAUD, Diététicienne

L'AIDE SOCIALE

FORME D'AIDE	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
AIDE MEDICALE							
Bénéficiaires soins à domicile	8	8	9	28	36	25	18
Hospitalisations	4	4	2	4	11	3	5
PLACEMENT							
Hospices, maisons de retraite ou autres établissements pour personnes âgées et infirmes de plus de 60 ans	7	7	2	1	2	2	1
HEBERGEMENT EN FOYER ANNEXE CAT							
	1	1	1	1	1	1	1
HEBERGEMENT							
Infirmes de - 60 ans	2	1	1	1	1	1	1
AIDE MENAGERE							
	10	12	14	15	15	13	14
ALLOCATIONS COMPENSATRICES							
	13	17	17	16	15	14	13
PRESTATION SPECIFIQUE DEPENDANCE							
Instituée par la loi du 24 Janvier 97	-	-	-	-	-	-	1
ASSURANCE PERSONNELLE RMI							
(couverture sociale)	-	-	2	5	5	8	12
RMI							
Bénéficiaires de l'aide médicale (non compris les ayants droit)	13	11	14	16	27	36	48
AIDE AU REPAS							
élaborés par la cuisine centrale de Barjac et servis à domicile	-	-	-	-	-	-	3

ACTIVITE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Durant l'année 1997, le C.C.A.S. a essayé d'élargir ses actions dans le domaine de l'emploi et des Aides Sociales. Une réunion, le 14 mars a réuni les divers intervenants dans le domaine social : Assistantes Sociales (C.A.F. et M.S.A.), Responsables des Aides Ménagères et de Présence 30, Représentant de la Mission Départementale d'Insertion et les Représentants locaux d'aides ménagères, Secours Populaire et Croix Rouge avec l'ensemble des membres du C.C.A.S., une après-midi de travail a permis de mettre au point une coordination entre ces différents services pour une aide la plus efficace possible à tous ceux qui en ont besoin.

Le 6 juin 1997, une réunion à Bagnols/Cèze a eu pour but d'expliquer la mise en place de la Prestation Sociale Dépendance (P.S.D.) destinée aux personnes âgées dépendantes, les renseignements sur cette prestation peuvent être obtenus en Mairie.

Dans le domaine de l'Emploi : une réunion organisée le 4 Avril avec M. le Directeur de l'A.N.P.E. et les intervenants de la Mission Départementale d'Insertion a permis de cerner l'ensemble des possibilités d'aide dans ce domaine. Ces discussions ont continué pour aboutir en fin d'année à la signature d'une Convention avec la Mission Locale d'Insertion d'Alès (Méli) qui assure une permanence animée par un conseiller à même de renseigner les jeunes dans les domaines concernant l'insertion - la formation - l'emploi...

L'ensemble de ces dossiers sert de base de calcul pour fixer le contingent communal que la Commune verse chaque année au département :

1990	168.602 F	1994	280.210 F
1991	188.851 F	1995	317.898 F
1992	210.569 F	1996	336.685 F
1993	217.960 F	1997	358.671 F

Les difficultés des gens augmentent et ce ne sont ni les communes, ni les départements qui les ont créés mais une politique globale d'exclusion.

Pourtant ils doivent en assumer la charge !

L'AIDE SOCIALE

■ LE BUS INFO JEUNES

Il est venu régulièrement tous les 2 mois.

Jeunes, Ados, les animateurs se tiennent à votre disposition Place du 8 mai devant l'office du Tourisme pour tous types de renseignements vous concernant.

■ LE CENTRE AERE



Centre de loisirs : plus qu'une garderie, un centre éducatif à prix modiques, pour l'été !

Cette année 97, la gestion du Centre Aéré a été confiée à l'Association Léo Lagrange, sous la direction de Mme DEROITE, basée à Montclus ; Corine GRIMAULT a fait ses premiers essais de Direction encadrant des jeunes animateurs Sébastien BENEVENT et Céline MAURIN ; ce fut une réussite pour la plus grande joie des enfants et des parents.

Le CCAS a, bien entendu continué son action en faveur des personnes âgées ; tout renseignement et aide pour la constitution de dossiers peuvent être demandés au Secrétariat de la Mairie.

■ LE COLIS DE NOEL

Il est réservé aux personnes âgées de plus de 75 ans et qui n'ont pas participé au repas. 105 colis ont été portés à domicile cette année.

■ LE BON D'ACHATS

Il est d'une valeur de 200 F, à prendre chez un commerçant barjacois. Ils ont été remis aux personnes inscrites à l'ANPE, non indemnisées et ne disposant d'aucun revenu, de manière à agrémenter un tant soit peu leur fin d'année. 35 bons de 200 F ont été délivrés.

■ LA SEMAINE DES PERSONNES AGEES

Du 20 au 26 octobre a obtenu son succès habituel, des animations diverses ont eu lieu dans les différentes communes du Canton.



Les Oreillettes dans le cadre de la semaine des Personnes Agées. Et si vous nous aidiez aussi !

■ LE REPAS DES AINES

Il a réuni 180 convives le 14 Décembre pour une journée conviviale, avec une excellente ambiance et un repas succulent préparé par le personnel de la Cuisine Centrale, servis par les élus, les membres du CCAS et ses bénévoles et le personnel communal.



Qu'il est agréable d'être réunis et que la table soit bien garnie.

Une mémorable journée !



Un goûter récréatif

■ MANDAT AUX SOLDATS

Il est d'un montant de 600 F pour les jeunes appelés. 3 barjacois ont été concernés.

Ariette LAGORSSE
Adjointe

LA COMMISSION CULTURELLE

La commission culturelle propose un large éventail de soirées et manifestations accessibles à tous

LES CONCERTS

CLASSIQUE avec L et J. Claude GIRARD au piano,



Un concert de piano à quatre mains dans la salle des tentures : un délice de fin gourmet.

ROCK avec les Zygomard Mandols ou contemporain avec le GRAND CHOEUR LANGUEDOC, Chansons de Michel SCHWINGROUBER et la soirée "Chansons multiples" autour de Jacques BREL proposée par le Comité Départemental de la Culture.



Le grand chœur de Michel Schwingrouber

LE THEATRE

"**Tout pour Pierre**" en collaboration avec le Cratère d'Alès - Scène Nationale

"**Les Lettres de mon Moulin**": pièce adaptée par Guy VASSAL où nous avons pu écouter Gérard Victor, un de nos voisins.



Exposition Matias et Grieteke nos desormais concitoyens.

LES EXPOSITIONS AU CHÂTEAU

POUR PÂQUES : expo- concours photos avec cette année, l'exposition "Baies et Regards" proposée par Pierre CHANTE et G MARCELLI de l'association P.H.A.S.E

EN JUILLET : Matias D'HUART et Grieteke ROOSMA trouvant leur inspiration dans les lieux même, ont investi la cour, l'escalier et les salles du château.

LE CINEMA

Séances mensuelles pendant la saison hivernale, hebdomadaires pendant l'été. L'ambiance est très conviviale, le prix d'entrée modique, les conditions techniques, quelquefois difficiles.

La Municipalité envisage l'aménagement des anciennes cuisines du Château en salle polyvalente de spectacles, de projections, de cinéma, de conférences...

Suite page 18

LES PROJETS 98

25 FÉVRIER

Chansons Multiples en collaboration avec le Comité Départemental de la Culture

Thème : **CHANSONS DU TRAVAIL**

DU 3 AU 12 AVRIL

CONCOURS PHOTOS

Thème : **"L'ARBRE"**

26 MAI

HONORINE, concert et ballet autour de la musique folklorique

21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

DU 23 AU 26 JUILLET

FESTIVAL

"Chansons de Parole"

CINÉMA

Avec toujours une séance chaque mois et une par semaine en juillet et Août.

LA COMMISSION CULTURELLE

LES ANIMATIONS EN FAVEUR DES ENFANTS

Les enfants scolarisés en primaire ont rêvé et voyagé en écoutant les contes africains de MUKUNA KOSHALA.



Contes Africains

Avant Noël, la commission culturelle leur a offert 2 films d'animation.

La bibliothèque municipale, juchée au 2e étage de la mairie sera transférée au rez-de-chaussée du Château, côté Esplanade. Un beau projet en perspective !

A noter aussi, la participation à la Fête de la Musique et bien sur au Festival "CHANSONS de PAROLE" avec la présence de Jean FERRAT et la participation exceptionnelle de Jean-Louis TRINTIGNANT.



Festival : un nouveau lieu. Chauffe, Chauffe ! Jofros...

Telle est la diversité des manifestations proposées par la Commission Culturelle dont le rôle essentiel est de faire connaître les artistes, leurs oeuvres : Peintres, plasticiens, musiciens, chanteurs, clowns, comédiens nous étonnent, nous font rire ou pleurer, enfin, vivre ensemble dans le village quelques moments de bonheur ou d'émotions partagées. Cela vaut la peine de délaïsser son petit écran pour un soir...

Nous vous attendons !

Michèle PELATANT
Adjointe

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les orientations de l'activité de la bibliothèque adaptées en 96, ont été poursuivies et développées en 97.

Les horaires d'ouverture sont inchangés : Pour les Adultes, le mardi de 17 h à 19 h et le jeudi de 14 h à 16 h - Pour la Jeunesse, le samedi de 10 h à 12 h.

A Les bénévoles qui assurent les permanences sont toujours les 6 mêmes personnes pour les adultes ; pour la jeunesse, quelques départs ont été remplacés par un plus grand nombre d'arrivées et ce sont maintenant 10 personnes qui se chargent, deux par deux, des permanences du samedi matin.

B Les prêts d'ouvrages se sont intensifiés : nous avons prêté 917 livres à environ 80 adultes et 640 livres pour 50 jeunes.

Un rappel : L'INSCRIPTION et le PRET DE LIVRES SONT ENTIEREMENT GRATUITS

C Les acquisitions nouvelles se répartissent comme suit :

1* La subvention allouée par la commission culturelle nous a permis d'acheter 82 livres.

En outre, la bibliothèque vient de souscrire des abonnements mensuels à 6 périodiques pour les jeunes.

2* Par des dons de lecteurs, notre fonds s'est enrichi de 187 livres et nous remercions les généreux donateurs.

D Pendant les vacances d'été, nous avons institué une collaboration avec le centre aéré municipal de Barjac. Ce dernier s'est approvisionné régulièrement à la bibliothèque en livres pour occuper les loisirs des enfants. Nous serons très heureux de continuer cette collaboration pendant les vacances 98.

E Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à Madame la Présidente de la Commission Culturelle Michèle PELATANT, Adjointe à la culture et à l'environnement, qui nous apporte un soutien et une aide efficace avec compétence et dévouement.

Etienne SIBERT

EN MUSIQUE

Harmonie "Les Enfants de Barjac"

25 musiciens se réunissent tous les vendredis soirs dans une ambiance conviviale pour apprendre et répéter dans le préau de l'Ecole Publique.

Peu de villages peuvent se féliciter d'avoir su maintenir la musique si vivante : 33 sorties sur Barjac pour les associations et les cérémonies, 4 sorties dans les villages voisins.

L'école de musique aidée par la municipalité prépare la relève et assure la formation de 15 élèves pour la trompette, le saxophone, la clarinette et la flûte traversière.

En mai, élèves et musiciens se sont unis aux 50 musiciens de la "Bourguésane" pour offrir un remarquable concert.



Merci à tous, responsables et musiciens, pour votre disponibilité. Sachez que vous êtes indispensables pour donner le ton convivial à toutes les réunions barjacoises.

Renseignements
Mme SARRAZIN Marie-France
04.75. 38.66.00

LA COMMISSION DES BOIS

COUPES DE BOIS

Les coupes affouagères attribuées en 1995 devaient être terminées pour le 31 octobre 97 ; ce n'est pas le cas pour la plus grande majorité. Une quantité importante de bois est encore sur pied.

La Commission des bois, après accord de l'ONF a décidé de prolonger jusqu'au 31.10.98.

Passé cette échéance une inspection sur le terrain sera effectuée.

RAPPELS : Si vous avez terminé votre coupe, vous devez IMPÉRATIVEMENT retourner en Mairie le coupon pour information.

Seuls les affouagistes s'étant acquittés de leur tâche dans les délais, pourront, à l'avenir prétendre à une nouvelle attribution de bois.

BOIS ET FORETS

Cette année 97, les touristes, les riverains, les promeneurs et les chasseurs ont pu apprécier le complément d'aménagement effectué au lieu-dit "Les Cèdres".



De la Buissonière au Mazert. Un site naturel mis en valeur, un lieu de convivialité, désormais.

Cette aire naturelle a attiré associations et familles pour y effectuer de bons repas amicaux.

Massifs de fleurs, rocailles, chemins refaits, tables et bancs (eau, électricité, toilette...) tout cela nous appelle à la relaxation et à la nature.

Le groupement des chasseurs de sangliers pense organiser une journée pédestre ou une course VTT ou un jeu de pétanque.

Tout est prêt pour accueillir ce genre de manifestations. Les associations voulant organiser une journée récréative doivent en faire la demande à la Mairie, qui coordonnera avec le groupement de chasse.

Le chemin de chabrac venant de la route d'ornac a été refait avec le tout-venant de la carrière Pellet-Cheirezy de Barjac.

Les chasseurs de sangliers avec un employé et le véhicule municipal ont effectué le nettoyage

aux abords de la Route d'ornac, Camping des Cèdres jusqu'aux limites Ardéchoises : 2 tonnes de déchets ont été évacuées (verre, bouteilles plastiques, bidons, boîtes, fourneaux, poussettes, chiffons, vélos...)

5 personnes ont travaillé bénévolement :

GAUTHIER Jacques
de la société de chasse

Yves SOULIER
Président des chasseurs de sangliers

ALLIO Régis- Sylvian BELIN
GAUTHIER Pascal

UN GRAND MERCI.

**NOS BOIS
SONT GRANDS
ET BEAUX
RESPECTONS
LES !**

Yves SOULIER

Président de
la Commission des Bois

SIVU DE DFCI CEZE - ARDECHE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE

**Il regroupe les 7 Communes du Canton
BARJAC - ST PRIVAT - ST JEAN - THARAUX
MEJANNES - ROCHEGUDE et RIVIERES**

Edouard CHAULET en est le Président.

LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Sur proposition des Communes, le Syndicat approuve les projets, mobilise les subventions, et fait procéder à leur réalisation en respectant scrupuleusement les vœux des communes.

LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN 1997

■ **GROSSES RÉPARATIONS SUR PISTES DFCI**
subventionnés par le Département

Elles ont porté sur les pistes des Communes de
St PRIVAT - THARAUX - ROCHEGUDE et BARJAC.

■ **TRAVAUX subventionnés par l'Etat**

MEJANNES le CLAP : Chantier de Valorisation de l'Environnement : confié à "Familles Rurales " qui a réalisé un chantier d'insertion pour les personnes en difficultés. **Coût : 145.000 F**

ST JEAN DE MARUEJOLS : Création d'un point d'eau à l'entrée du village. **Coût : 164.000 F**

*L'ensemble des travaux est coordonné par
M Lucien ROUVIERE, agent ONF.*

LE CENTRE DE SECOURS

1997

EFFECTIF

L'effectif du Centre de Secours pour 1997 est de 37 sapeurs-pompiers volontaires (dont un contrat emploi solidarité pris en charge par la commune), de 2 sapeurs-pompiers professionnels et 2 médecins capitaines.

L'effectif s'est enrichi de 3 jeunes pompiers volontaires: **RAOUX Marc, HILAIRE Grégory et SAINT ETIENNE Nicolas**.

Ils viennent tout droit de l'école de jeunes sapeurs-pompiers de Barjac composée de 25 filles et garçons, bien encadré par **Bruno DIVOL**, notamment.

EQUIPEMENT

L'EQUIPEMENT DE LA CASERNE A ÉTÉ MODERNISÉ

Création d'un nouveau bureau informatique et formation, déplacement du bouton d'alerte de la sirène de la Mairie au Centre de secours, mise en place téléphonie NUMERIS, efficace sans nul doute car très onéreuse, fourniture par le SDIS d'un ordinateur supplémentaire et 2 détecteurs CO.

INTERVENTIONS

1.230 INTERVENTIONS de nature très diverses ont été effectuées durant l'année : feu de poulailler, accidents de la route, inondations, recherches de personnes, feux de forêts, renforts vers d'autres secteurs, vers l'Ardèche.



Commemoration Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers.

LE CENTRE DE SECOURS

1997

DEPENSES	FACTUREES A LA MAIRIE	A LA CHARGE	
		TAUX	FRANCS
Habillement + Equipement	65.532	20	13.106
Carburant	79.950		10.000
Fournitures diverses	8.378	100	8.378
Salaires + charges sociales Pompiers permanents	410.000	-	82.000
Travaux d'entretien	1.293	100	1.293
Assurance bâtiment	1.500	100	1.500
Contingent service incendie	53.500	100	53.500
Subvention à l'amicale	5.000	100	5.000
Téléphone	19.850	100	19.850
Chauffage Electricité	20.251	100	20.251
Annuité Emprunt Construction Centre de Secours	71.176	-	59.365
Indemnités pompiers • manoeuvres mensuelles • gardes de nuit - week-end • sorties dans Barjac	131.533	-	110.523
Produits d'entretien	1.800	100	1.800
Fournitures de bureau	1.280	100	1.280
Participation Communale sur plan d'équipement	17.000	100	17.000
Consommation eau	4.200	100	4.200
Indemnités foire brocante	133.745	-	-
TOTAL	1.025.988		409.046

* Sorties intra-muros

** 21.010 F proviennent d'une aide de 10€/habitant des communes de : Tharax, Rivières, Rochegude, Méjannes, St Privat, St Jean, Montclaus et Issirac

**COUT DU SERVICE
CENTRE DE
SECOURS
PAR HABITANT**

743 F

**COÛT NET
POUR LA COMMUNE
PAR HABITANT**

296 F



Il s'agit de tous les drames, les pompiers !

UNE VIE PEUT DÉPENDRE DE 5 MINUTES...

L'ouverture 24H/24 est permise grâce aux gardes de nuit, nous y sommes attachés dans l'intérêt des populations du vaste secteur d'intervention.

Nous y sommes attachés car de nombreux pompiers volontaires ont des difficultés sociales, ils assurent toutes les nuits de 20 H à 7H le matin.

Un 3e professionnel, dont nous assumerions les 20% de salaire, serait recruté si la Commission Administrative des Services d'Incendie et de Secours prenait à sa charge les 20% des gardes de nuit et des manoeuvres.

C'est une proposition utile pour la sécurité civile, utile socialement et la plus économique que le Maire a faite en public au Colonel MERCIER et par courrier au Président Martin DELORD.

MUTATION

Bruno DIVOL a demandé sa mutation pour UZES, nous lui adressons nos vœux de bonne réussite professionnelle, il sera remplacé par Yannick CASADO des Sapeurs Pompiers de PARIS.

UNE POLITIQUE DE TOURISME

L'HOMMAGE

Amélie HUART nous a quittés brutalement, elle s'occupait de la Trésorerie à l'Office du Tourisme. Elle nous manque à tous, beaucoup.

Pierre PASCAL lui aussi nous a quittés. A Barjac, il a œuvré pour la renommée du village, il a été avec André DIVOL et quelques autres un pionnier du tourisme.

LES ASSOCIATIONS

Outre les manifestations commerciales ou culturelles habituelles et les 2 très grandes Foires aux Antiquités du Comité d'Expansion, le Comité des Fêtes avec sa grande animation en Juillet, El Torino et son week-end taurin, Chant Libre avec son expo et ses 4 soirées de "Chansons de Parole", BARIAC, a un Festival installé dans une dimension nationale.

LES COMMERCANTS ET ARTISANS

Le 5 juillet, les commerçants nous ont présenté une belle fête de la lavande avec le concours de Jean-Luc DUMAS et ses attelages, Anne FLANDIN et son atelier de peinture. L'office de Tourisme a organisé un premier marché artisanal dans la Lisette, cela a été un succès, une deuxième édition aura lieu en 1998.

Associations et commerçants se sont joints à la Commission Culturelle Municipale pour produire une belle fête de la Musique.

LES AGRICULTEURS AUSSI

Et puis, s'il est vrai qu'il n'y a pas de pays sans paysans, ceux-ci ont organisé, pour tous mais plus particulièrement pour les vacanciers, des journées "Portes Ouvertes" avec l'aide de la FDSEA et du CNJA. Des dizaines de vacanciers, passionnés, ont participé aux visites à la Ferme, ils ont pu juger de l'étendue de la technicité qu'il fallait maîtriser pour, par exemple, obtenir des semences, qu'elles soient de courgettes, de betterave rouge ou de melon.

La récolte de blé dur, cette année a été catastrophique, mais qui sait qu'en saison normale, le blé dur produit ici est un des plus prisés de FRANCE pour faire des pâtes de qualité supérieure ?

La cave coopérative a aussi été envahie par les touristes, venus pour voir l'exposition photo de Jean-Michel ANDRE et , qui en même temps ont fait sérieusement connaissance avec le vin "VDQS" de Barjac.

DES ACTIONS PLUS LARGES SONT MENEES AVEC NOS PARTENAIRES

Le dynamisme dont a fait preuve l'équipe de l'Office a des résultats : près de 130 adhérents dont environ 70 à BARIAC ! Des liens forts sont tissés depuis des années avec des pôles touristiques importants : ORGNAC - VALLON PONT D'ARC ou



La vigne : notre paysage, notre culture, la vieille et fidèle amie retrouvée...

L'OFFICE DE TOURISME UNE INTERCOMMUNALITE INTERACTIVE

Tous ces gens qui mêlent leurs efforts, loueurs, hôteliers, campings, chambres d'hôtes... à ceux déclenchés par la Municipalité : travaux lourds de réhabilitation des réseaux et des chaussées, plantations diverses, travaux permanents de propreté, aménagements de parkings, tous, œuvrent pour une vie agréable au village et, qui d'évidence sont autant d'incitations à un tourisme de qualité.

encore St AMBROIX par la participation active que nous maintenons au sein de "l'ASSOCIATION des OFFICES de TOURISME de la VALLEE de la CEZE" qui va de BESSEGES à BAGNOLS sur CEZE.

• Sur le plan municipal, nous faisons partie des 33 communes (sur 99) associées dans le "SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT et de DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE du PAYS de CEZE". Dans les réunions, nous intervenons régulièrement : niveau d'étiage, comité de pilotage, nous "essayons" de nous mêler de la gestion du barrage de Sénéchas. Dernièrement, nous avons fait l'unanimité en demandant qu'enfin les structures ou le Département

PLEINE DE PROMESSES

dont bien souvent elles dépendent, mettent à l'étude un plan pour que l'eau soit claire et propre sur tout le parcours de la rivière.

Il n'y aura pas de tourisme fidélisé dans une CEZE polluée.

Bien sûr, nous ressentons, ici ou là, des réticences, ce que la presse nommait récemment : " les tentations de phagocytage de BARJAC par les Chartes ou SIVOM." (Le LAROUSSE nous dit que le phagocytage est la fonction par laquelle certaines cellules animales absorbent des particules, puis les digèrent.

La digestion risque d'être difficile !

Barjac s'affirmera de plus en plus, c'est aussi de l'intérêt de nos voisins, n'en déplaise à ceux qui, désespérant de nous manipuler, s'emploient à nous isoler en tentant de dissoudre notre statut de Chef-lieu.

A BARJAC, depuis longtemps, nous pratiquons l'intercommunalité. C'est vrai pour le tourisme, c'est vrai pour de nombreux autres secteurs qui nécessitent des efforts communs et solidaires.

TOUTES LES DECISIONS SONT PRISES EN REUNION DE BUREAU



Une partie du bureau

De gauche à droite en premier plan

Jacques ALLIO : conseiller municipal

M. FILOGRASSO de St Denis (sport canoë)

Jean DIVOL de Barjac

André DIVOL : le Président

Francis METGE : St Privat de Champclos

Evelyne BAYLE : Montclus - Barjac

Gaby CESPEDES : St Privat de Champclos

DES PROJETS, IL NOUS FAUT ALLER PLUS LOIN

L'Association des Offices de Tourisme de la Vallée de la Cèze est à l'origine d'une CARTE GEO-TOURISTIQUE dont la réalisation est dans une phase avancée.

Elle concernera l'ensemble des lieux remarquables de nos villages.

Ce sera un outil qui aidera à porter connaissance de cette belle vallée dans l'Hexagone et au-delà.

Certes, il existe les réseaux cybernétiques, genre internet, il nous faudra être présents dans les grandes manifestations nationales et internationales du marché du Tourisme.

BARJAC va financer l'opération "CARTE" pour sa part et même un peu plus, si nous ne renacions pas, que l'on cesse de nous faire de faux-procès sur notre manque d'intercommunalité.

LES SENTIERS PEDESTRES

Avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'ALES et la participation active de RPO tant pour l'élaboration du circuit qu'à la mise en place du balisage, les éditions " CHAMINA" ont consacré une double page à notre PR 8 (petite randonnée) qui sacre notre circuit pédestre des DOLMENS comme un des plus intéressants du Département.

D'autres circuits existent, il reste à en définir avec les



Avec le PR8 inscrit au Guide National "Chamina". Attendons nous à voir de plus en plus des "sac à dos et des pataugas" des amis de la nature et des amoureux de Barjac. C'est bon pour le Cœur !

promeneurs et les spécialistes de la randonnée, les tracés précis. Il faudra tenir compte du développement du VTT (vélo tout terrain) qui souvent emprunte les mêmes itinéraires.

Il peut en résulter une source d'emplois nouveaux, le débroussaillage n'est pas le seul travail à faire sur ces itinéraires où l'histoire du pays est inscrite : maison des anciens charbonniers, accès à de nombreuses capitelles, négociations avec des propriétaires privés pour remettre dans leur état d'origine de magnifiques pigeonniers ou ancien moulin.

De certains lieux de BARJAC, la vue peut s'étendre par temps clair sur 7 départements limitrophes du GARD.

Une étude hydraulique sur les inondations a été diligentée par la DDE ; les conclusions des spécialistes sur le Département semblent contenir des aberrations qui mettent la vie même de nos campings riverains en danger - il nous faut réagir.

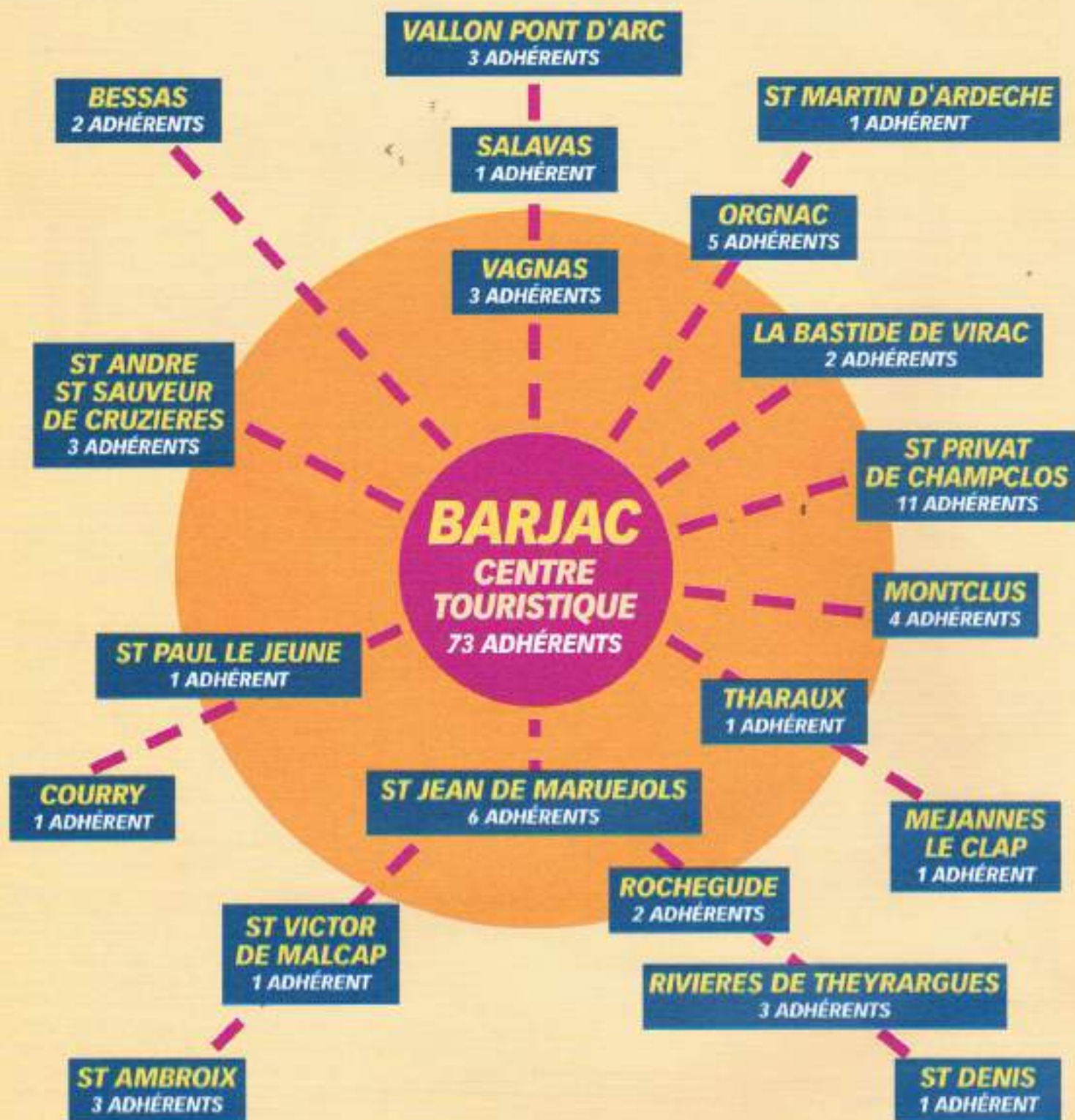
L'Equipe tourisme de BARJAC a fait la preuve qu'elle ne manquait ni de pragmatisme, ni d'imagination. Ayons maintenant les ambitions de nos utopies.

Jean TALOUARN

Délégué au Tourisme, Foires et Marché

QUI SONT NOS ADHERENTS ?

L'Office de Tourisme comprend 128 adhérents



LES ACTIVITES SPORTIVES BARJACOISES



Journée Inter-associatives

TOURNOI DE FOOT INTER-ASSOCIATIONS DU 7 JUIN 97

Le succès rencontré par ce tournoi est dû simplement à une concertation soutenue pour son organisation entre Présidents d'Associations et Municipalité afin de cadrer au plus juste les besoins en matériels et humains et de définir les responsabilités dans différents domaines. Chaque association s'est impliquée conjointement et le résultat de cette journée associative dans laquelle beaucoup de villageois se retrouvent, s'est avéré très positif.

Déjà plusieurs associations se sont proposées pour la préparation du tournoi 98. Je remercie le Président Cyril GILLES et les membres de l'E.S.B. pour s'être chargés du déroulement des rencontres, de l'animation ainsi que du repas. Beaucoup d'amis adhérant à d'autres associations ont mis la main à la pâte et ont régalié près de 250 personnes présentes le soir.

Inutile de décrire l'ambiance conviviale qui y régnait. Le superbe trophée, offert par la Municipalité de Barjac a été brillamment remporté par l'A.P.E. du Château. Il sera à nouveau mis en jeu en 98. Nous devons lui faire une place sur la liste des manifestations, en assurer la pérennité car il symbolise le regroupement des personnes qui oeuvrent tout au long de l'année pour maintenir un tissu associatif très envié.

Ce même jour, à MONTPELLIER, en ouverture du MATCH FRANCE - ANGLETERRE, Stéphane RASTOLL, jeune footballeur de talent, défendait les couleurs de son équipe benjamine.

De nombreux tests, passés avec succès, lui ont permis d'entrer dans la cour des grands. Sa progression est constante. Nous lui souhaitons beaucoup de courage et de réussite et félicitons ses parents qui l'accompagnent pour poursuivre ce beau parcours sportif.

CYCLISME

Plus d'une centaine de coureurs participèrent au Grand Prix de BARJAC le 18 juin. Une journée qui fut dirigée par l'Espoir Cycliste Nimois F.S.G.T., patronnée par la Municipalité et l'Hôtel du Centre.

Au total, 6 catégories prirent le départ pour un parcours de 83 Km. Ce championnat départemental F.S.G.T. mené par M. René ALBOUY, principal dirigeant, a fait l'objet d'un attrait remarquable. De nombreux spectateurs encouragèrent les coureurs aux passages successifs à l'Avenue Jean TASSY. Les différentes arrivées, âprement disputées, enthousiasmèrent un public conquis par ce sport si difficile. Une riche remise de récompenses vint achever ce championnat sous de généreux applaudissements. Une telle journée à des retombées économiques non négligeables pour nos commerces locaux et cela nous conforte dans cette politique qui consiste à ouvrir nos portes à l'extérieur et de faire apprécier d'autres disciplines sportives que nous n'avons pas l'habitude de voir dans le village.

Une autre compétition cycliste a eu lieu également le 20 juillet dans le cadre de la fête votive. J'en profite pour remercier les Comités des Fêtes de BARJAC et de St PRIVAT DE CHAMPCLLOS, le bar-restaurant "Le Chêne vert" pour l'animation sportive supplémentaire qu'ils nous ont offerte.

Sylvian BELIN

SPORT PLAISIR

Toujours plus d'adhérents (une centaine) pour des activités variées et plaisantes, alliant sport, culture et amitié.

Le ping pong attire de plus en plus de jeunes ; encore plus de passionnés aux cours de peinture-dessin ; les nouveaux cours de jazz adultes et enfants font de



Sport Plaisir...

nombreux adeptes ; pour les amateurs de rock, tango, valse, rumba un cours pourrait démarrer début janvier. La gym voit aussi son effectif grandir. La chorale a un nouveau chef de chœur et travaille sur un répertoire renaissance, baroque et contemporain. Les randonnées mensuelles du dimanche, familiales et conviviales nous font découvrir de beaux coins de notre région.



Ils fêtaient leurs classements !

TENNIS CLUB

La saison 96/97 a été un bon "cru" pour le Tennis Club de Barjac. Notre équipe féminine, toujours sur la brèche est invaincue en coupe de l'Amitié, en Championnat elle évolue toujours en 1ère Division, ce qui est flatteur pour un petit club de village. Félicitations aux joueuses et à sa Capitaine Andrée.

Côté masculin, l'ossature est maintenue avec les anciens et des jeunes prometteurs Pierre et Nicolas.

La nouveauté de cette année, les jeunes Minimes qui font leurs premiers pas en

LES ACTIVITES SPORTIVES BARJACOISES

compétition. Bravo à l'équipe et à son Capitaine Jujū. Chez les filles, nos juniors Amandine et Marie se débrouillent à merveille, les cadettes débutent cette année ; nous leur souhaitons de la réussite. Allez Manu, allez Marion !

Fort de ses 50 jeunes à l'école de tennis, le Tennis Club de Barjac peut entrevoir l'avenir sereinement et VIVE 97/98 avec un éclairage " top niveau " pour les 2 courts !



Un sport capable de rendre l'agressivité fraternelle !

CAMSCI NIHON BU JUISU

Nous pouvons considérer qu'en 1997, le niveau du Club a monté d'un cran. Plusieurs stages et rencontres ont été organisés au cours de l'année. C'est dire l'activité et le dynamisme qui caractérisent ce club cher à son Président Fernand HILAIRE.

À commencer par la Coupe C.A.M.S.C.I par équipe qui a eu lieu chez nous dans la salle des fêtes du château le 15 février, 5 Clubs étaient représentés : LABLACHERIE, ORGNAC, VALLON, RUOMS et BARJAC. Ce fut presque un carton plein réalisé par nos jeunes barjacois puisqu'en catégorie ceinture blanche l'équipe FAGOT-GILLES a obtenu la 1ère place et la 3ème pour JALBAT-BLANC. En ceinture jaune ont obtenu respectivement les 1ère et 2ème place CASANADA / WIJUPAWSKI et BELLIL / GOLDER. La 2ème place revenait à GUYONNAUD / BELIN en catégorie ceinture orange. Quant à la coupe individuelle " KATA ", elle fut remportée par Rudy BELIN.

Tout ce petit monde se retrouvait les 4, 5, 6 avril à ORGNAC pour participer à un stage régional de Karaté BUJUTSU dirigé par

Maître RENAULT, ceinture noire IMAFKIOSHI 6ème DAN. A l'issue de ce stage, une douzaine de jeunes des CAMSCI étaient sélectionnés pour les coupes de FRANCE du 18 Mai à PARIS. 4 Barjacois en faisaient partie : Cédric MOITE, Vincent GUYONNAUD, Jonathan THOULOZE et Rudy BELIN. La ville de BARJAC allait donc être représentée au niveau national. Le vœu de Fernand HILAIRE venait de se réaliser. Il reçut les encouragements de parents, de dirigeants et d'élus.

Pour sa part, la Municipalité de BARJAC ne s'est pas tenue à l'écart et a octroyé une subvention exceptionnelle de 2000 F. Argent bien placé pour la première participation du Club en Coupe Nationale, puisque nos murs abritent un Vice-Champion de France 1997, Catégorie pupille en la personne de Rudy BELIN.

Mes félicitations s'adressent bien sûr aux sportifs mais surtout à cet encadrement réalisé avec beaucoup de sérieux.

Ce sport de combat est ouvert à toutes et à tous. La locomotive est en marche. Vous êtes conviés à la prendre quand vous le désirez. Elle va lentement mais sûrement... Un nouveau local leur est promis pour cette année.

PETANQUE AMICAL CLUB BOULISTE

La saison 97 s'annonçait prometteuse. L'équipe cadette constituée de Stéphane RASTOLL, Jérôme COLIN, Thomas GHEYREZY s'adjugeait le titre de Champion du 7ème secteur à RIVIERES DE THYRARGUES, le 12 avril 1997.

Cette performance leur permit de disputer les Championnats du Gard le 25 mai aux SALLES DU GARDON où ils s'inclinèrent sans démeriter en demi-finale. Quant aux seniors, les résultats se font un peu attendre. Puisse la saison 98 être un grand cru.

Grande participation au week-end bouliste des 28 et 29 juin. Une mobilisation importante de licenciés et amis a contribué à la parfaite organisation des 2 concours importants dotés somptueusement par les Commerçants et la Municipalité. L'accueil réservé aux joueurs du Gard et même des départements voisins fut très apprécié.

FOOTBALL - E.S.B.

De la saison 96-97, nous retiendrons le très beau parcours en coupe de France de l'équipe fanion pour qui l'aventure s'est arrêtée à FRONTIGNAN.

De multiples blessures hypothéquent les chances du Club de terminer en tête du championnat.

L'Etoile Sportive finit à la 4ème place malgré les difficultés rencontrées. Tout cela fut oublié à la reprise de la saison 97-98.

Une ambiance sereine ainsi qu'une forte motivation de la part des dirigeants et joueurs ont conduit logiquement l'E.S.B. à la tête du classement s'octroyant de ce fait le titre de Champion d'automne 97.

Il en fut de même pour l'équipe de réserve. Dès lors, l'accession à la P.H. B pouvait être ciblée. L'équipe municipale adhère évidemment à ce souhait et réaffirme son soutien pour une promotion bien méritée.



Une Equipe Gagnante...

2 jeunes équipes se sont également illustrées. Elles ont remporté leur championnat respectif.

En catégorie " moins de 15 ans " 2e division

Grégory HILAIRE, François GUIDICELLI, Nicolas AYMARD, David AYMARD, Arnaud CASANADA, Fabien GAGNE, Saïd ELMA-RAHI, Cédric DONNEE, Ludovic MICHEL, Jérôme COLIN.

En catégorie " Benjamins "

Charly BALDIN, Stéphane RASTOLL, Eric COSTE, Rudy BELIN, Florent GERVASONI, Nadir MOUTAABID, Ludovic GILLES, Aurélien RICCI.

ETAT DES SUBVENTIONS

COMITE DES FETES	40.000 F
E.S.B	16.000 F
ECOLE DE MUSIQUE	16.000 F
HARMONIE " LES ENFANTS DE BARJAC	10.000 F
CHASSE	1.700 F
CLUB BOULISTE	10.000 F
CLUB 3 AGE	1.000 F
ANACR	250 F
DEPORTES	250 F
MUTILES	250 F
FNACA	250 F
MINEURS RETRAITES	1.000 F
POMPIERS - AMICALE	5.000 F
TENNIS CLUB	4.000 F
CHASSEURS SANGLIERS	750 F
MEDAILLES	250 F
R.P.O	500 F
CAMSCI	500 F
Aide à la participation Championnat de France	+ 2000 F
SPORTS PLAISIRS	4.000 F
APE ECOLE PUBLIQUE classe de découverte	6.375 F
CES PEP	1.500 F
chant choral	5.000 F
APE ECOLE PRIVEE classe de découverte	5.625 F
EL TORINO	4.000 F
OFFICE DE TOURISME	15.000 F
CHANT LIBRE - Organisation Festival	60.000 F
UFAC	250 F
CADIR	
Concours National Résistance et Déportation	1.000 F
PARTICIPATION CONSOLIDATION MEMORIAL DU PUIITS DE CELAS	1.000 F
TOTAL	213.450 F

LE NOMBRE TOTAL DES PHOTOCOPIES
FAITES POUR LES ASSOCIATIONS EST DE 20.860

ACTIVITE DU CONCILIATEUR

**12 AFFAIRES TRAITÉES DONT
3 HORS CANTON.
7 RÉGLÉES.**

Il est rappelé que le conciliateur assure ses fonctions bénévolement. Ses interventions ne donnent lieu à aucun frais.

Son rôle est de tenter, en cas de litige, de trouver un arrangement amiable entre les parties concernées.

Il ne peut cependant intervenir dans des affaires impliquant l'Administration et l'Armée.

S'adresser directement à

M. CERISIER Georges
Rue des Lilas - 30430 BARJAC
Tel : 04.66.24.57.64

FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET HANDICAPES

Son but est la défense des droits des handicapés auprès de tous les organismes et administrations ainsi que la représentation des adhérents auprès des Tribunaux, à l'issue d'expertises concernant les handicapés.

Les réunions ou permanences ont lieu à la salle municipale du Club "la Belle Epoque".

Le responsable est

Jean DIVOL
le Mas Neuf - 30430 BARJAC

ILS SE SONT INSTALLÉS ILS ONT CONFIANCE EN



CORDONNERIE : Mme DALCERRO



BIJOUTERIE : Florence CHABAUD remplace Mme PECHIN

**ILS L'ONT CHOISI ET AJOUTENT
À L'EXPÉRIENCE DES ANCIENS...**



ANDRE THEROND

PDG de la SA UNIC INDUSTRIE

Homme alliant une grande culture à des connaissances professionnelles pointues, sa rigueur, ainsi que celle de son épouse ont valu la re-création d'une entreprise UNIQUE en FRANCE.

L'estime de ses pairs l'a consacré dernièrement Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Arrondissement d'ALES.

Nous sommes heureux et fiers de le compter parmi les Barjacols. Puisse-t-il dans ce bassin minier sinistré, oeuvrer aussi efficacement qu'à BARIAC !



POMPES FUNEBRES : M. LACORTE



ÉPICERIE : Pascal BARBUSCIA remplace sa maman

ÉS EN 1997 BARJAC

Madame
le Docteur
Agnès BRETON



RESTAURANT : Mme et M. BARBAULT, La Chaise Longue

**...LA FRAICHEUR DES
MÉTHODES NOUVELLES !**



BOULANGERIE-PÂTISSERIE : Mme et M. FLOURET



VÉTÉRINAIRES : MM LERIVEREND et MOLKO



ESTHÉTIQUE : Christine GILLES



BOULANGERIE-PÂTISSERIE : Mme et M. MOURRE



BURALISTES : Mme et M. BOFFIN

L'ETAT CIVIL

1997

NAISSANCES

ARNAUD Noémie Cécile
née le 09 janvier 1997 à ALES

BELIN Morgane Laititia
née le 23 juillet 1997 à ALES

BOUILLOT Elsa
née le 26 octobre 1997 à ALES

CNEUDE Ophélie
née le 9 août 1997 à ALES

**DE VILLIERS DE L'ISLE ADAM
Jocelyn Laurent Didier**
né le 30 octobre 1997 à ALES

HERNANDEZ Gilliane
née le 3 septembre 1997 à ALES

HUGON-NOUET Matthijs
né le 2 avril 1997 à ALES

MUSELLI Christina Marie Jeanne
née le 28 septembre 1997 à ALES

PIERRE Brandon Michel Georges
né le 27 décembre 1997 à ALES

**PODWOSKA
Auréli Mylène Sylvie**
née le 22 août 1997 à ALES

REVEL Nicolas Jean-Marc Mario
né le 13 mars 1997 à ALES

SEMENERI Hugo
né le 28 mars 1997 à ALES

SONZOGNI Cédric Antoine Henri
né le 22 juillet 1997 à ALES

TAULELLE Mélina Evelyne Andrée
née le 28 décembre 1997 à ALES

TRIVEZ Ludivine Marie Isabelle
née le 19 juillet 1997 à ALES

MARIAGES

**ANDRIANARISON
ANDRIAMAHEFARIVO Eric Daniel
et CORSELLE Sophie**
le 6 septembre 1997

**BERNARD Jean Christophe
et GUERAUD Edwige Soizic**
le 12 juillet 1997

**DEWYNTER Vincent Gabriel Joseph
et REYNALDO Brigitte
Jacqueline Jeanne**
le 28 juin 1997

**GIL Frédéric Pascal
et ALLIO Aline Françoise Monique**
le 06 septembre 1997

DECES

**BECAMEL Anne Augusta
Ep. MANSARD**
le 6 novembre 1997 à ALES

**CARTIER Micheline Berthe Marthe
Ep. BARBE**
le 27 avril 1997 ALES

**CLEMENT Agathe Julie
Ep. BRUGUIER**
le 27 août 1997 à ALES

COMBADIÈRE Nicole
le 15 mars 1997 à BARJAC - Mas Pellier

CONIO Gilbert François
le 16 janvier 1997 à BARJAC
Pied Fourmillier

COUDERC Christian Elle
le 24 novembre 1997 au COLLET de DEZE

**DAMIANO Hélène Rose Désirée
Vve BRUGUIER**
le 3 août 1997 à BARJAC - La Lauzière

GALETTO René
le 07 février 1997 à VALLON PONT D'ARC

GIACOLETTI Franco
le 1 novembre 1997 à NIMES

**HOCART Odette
Jacqueline Vve GONDRIY**
le 13 juin 1997 à BARJAC
chemin de charail

HUGON NOUET Matthijs
décédé le 2 avril 97 à ALES

LAMBERT Henry Adolphe Joseph
le 15 août 1997 à ALES

MARTIN Fernand Claudius
le 26 juillet 1997 à VALLON PONT D'ARC

MATIAS Michel
le 17 mai 1997 à BARJAC
Montée de rieu

PASCAL Pierre Marcel Fernand
le 02 août 1997 à ALES

**PASCAL Yvette Noélina Marie
Vve BRIAND**
le 17 octobre 1997 à ALES

PERGE Paul Cyprien Clément
le 12 janvier 1997 à ALES

**PORRELLI Marie Jeanne
Ep. GIROMINI**
le 5 décembre 1997 à ALES

**PRIVAT Yvette Maria
Ep. BORIE**
le 29 décembre 1997 à BARJAC
Mas de reboul

**RAOUX Jeanne Louise
Vve BONY**
le 20 novembre 1997 à BARJAC
Résidence Saint Laurent

RAYMOND Marie
le 27 septembre 1997 à ROCHER

RIBARD Roger Auguste
le 19 décembre 1997 à BARJAC
Résidence Saint Laurent

SARRAZIN André Victor Marie
le 31 mars 1997 à BARJAC
Le Bourdanie

SIGES Amélie Ep. HUART
le 10 juin 1997 à VALLERAUGUE

SONZOGNI Antoine
le 14 juillet 1997 à ALES

**THOULOZE Odette Juliette
Vve CHAMBON**
le 11 mars 1997 à BARJAC
Résidence Saint Laurent

LES CITOYENS D'HONNEUR

1997



JEAN LOUIS OLLIER

Jean Louis OLLIER dit "Jeannot" est né le 16 décembre 1936 à Vallon pont d'arc. Effectuant son service militaire dans les chasseurs Alpins, il est appelé à combattre en ALGERIE de Janvier 1957 à Mai 1959. En 1963, il épouse Marie-Claire DEGRAND.

De cet union naîtra leur fille Véronique. A ce moment là, il est employé comme chauffeur routier chez Charles ANDRE. Quelques temps après, il quitte l'entreprise pour se mettre à son propre compte jusqu'en 1971 où il rentre à la S.M.A.G. Ouvrier, Chef d'équipe puis conducteur de travaux, il gravit brillamment les échelons. Ce niveau de compétences lui permet d'offrir du travail à 5 Barjacois et ainsi les intégrer dans sa société.

Son sport favori est le Football. Doté d'une puissance athlétique reconnue de tous, il évolue sous les couleurs de l'E.S.B pendant 8 saisons et en devient un des principaux dirigeant les 4 années suivantes.

Animé par cet esprit associatif, il aide également le comité des fêtes de l'époque. Les présidents successifs que sont Jean François COUIN, Charline LEVEQUE, Patrick NERI, le considèrent comme une pièce maîtresse et surtout un fidèle adhérent.

Fidélité et dévouement lui valent d'être élu président du comité des fêtes en 1992. Il s'entoure d'un bureau comprenant Mme et Mr DESIRA-NABAL, LISLE, NATONI, SONZOGNI, PASCAL, ARNAUD, CLEMENT, BELIN et une trentaine d'adhérents.

A l'origine cette association est issue d'une commission municipale chargée traditionnellement de produire des festivités pour les gens du village. Cela se résumait à 3 jours de fête votive.

Actuellement 10 journées sont organisées annuellement. A commencer par le carnaval au mois de Mars, axé sur l'animation enfantine, ex : concours de dessin, goûter et spectacle.

Ensuite bal du Muguet, fête de la musique, bal du 14 juillet, la fête votive sur 4 jours, qui reste le gros morceau, le bal des vendanges et pour clôturer l'année le réveillon de la St SYLVESTRE au château pour lequel la renommée dépasse les limites de notre département. La diversité des manifestations a rendu cette association complètement autonome. Elle prend des décisions et fonctionne démocratiquement. Chacun peut y faire entendre sa voix. Certes la somme de 40 000 frs versée par la municipalité pour financer les festivités est loin d'être négligeable. Mais cela ne saurait suffire pour offrir une fête votive de qualité.

C'est surtout grâce au dynamisme, au travail fourni tout au long de l'année, au sacrifice personnel que Jean OLLIER et toute son équipe peuvent engager des orchestres de renom tels que PELLEGRINI, BRAM'S, HERNU, CRESCENDO et autres.

La récompense à tous ces efforts est de voir nos villageois venir s'installer 2 heures avant le spectacle, sur les murs, les bancs publics, leurs propres fauteuils même, d'attendre patiemment et surtout de voir leur mine se réjouir lorsque le rideau se lève.

A travers Jeannot, c'est tous ceux qui aident que nous voulons remercier. Jean est un homme généreux et possédant un sens aigu de la responsabilité. Depuis des années, des milliers de personnes s'amusent à BARIAC sans incident dans le calme.

Par les temps qui courent, il faut savoir apprécier cet avantage. Nous souhaitons bon courage au comité des fêtes et qu'il rassemble toujours plus les générations entre elles et sache concilier les goûts si naturellement différents de chacune.

Jeannot : par respect pour ta chevelure épaisse et blanchâtre et malgré tes grands coups de gueules qui ont eu pour seul effet de faire trembler les feuilles des vignes vierges qui poussent sous l'office de tourisme, j'ai le plaisir de t'annoncer, sur ta demande, que le bureau du comité des fêtes a reconduit ton mandat de président pour les 5 années à venir.

Félicitations !

Aujourd'hui je suis donc à la fois fier et heureux de te remettre, au nom de la municipalité la médaille de citoyen d'honneur de la ville de BARIAC.

Sylvian BELIN

LES CITOYENS D'HONNEUR

1997



JEAN RICOUX

Jean RICOUX est né le 18 Mai 1920 à St Denis dans une famille modeste d'origine aveyronnaise. Les aléas économiques de l'entre 2 guerres amènent la famille à se fixer au Blanc Mesnil où il devait résider jusqu'en 1978. Auparavant, à 12 ans, Jean quitte l'école et rentre comme apprenti aux usines RATEAU, bien connues pour leur haute technologie dans la métallurgie. A 15 ans il obtient son CAP de tourneur. Lors des combats de la classe ouvrière qui aboutiront au front populaire, Jean RICOUX s'engage dans le militantisme syndical et politique, tout en franchissant les échelons de la vie professionnelle.

1939 : la guerre contre l'ALLEMAGNE est déclarée et bientôt les armées nazies envahissent la FRANCE.

Toujours militant, Jean muni de faux papiers est arrêté à la frontière espagnole par l'armée française en essayant de rejoindre les Forces Françaises Libres. Emprisonné, sa révolte et sa résistance lui valent alors un mini tour de FRANCE des prisons françaises : camp de FURS, tour VAUBAN de BAYONNE, centrale de FONTEVRAULT, centrale de POISSY, centrale de CHALONS sur MARNE, puis dernière étape COMPIEGNE avant BUCHENWALD où il arrive en mai 1944. Reconnu ouvrier hautement qualifié, il est envoyé à l'usine d'aviation JUMKER à SHONEBECK, commando de BUCHENWALD.

Après presque une année d'internement, Jean s'évade et échappe ainsi aux routes de la mort où tant de déportés périssent.

Rentré chez lui, il recommence le travail le 16 Juillet 1945. Ce jour là, il rencontre Marcelle qui va devenir sa femme. Ils désirent ardemment fonder une famille et adoptent Michel puis Patricia. Ce seront des parents exemplaires.

Avec Marcelle, es militante des francs tireurs partisans, Jean

poursuivant son militantisme syndical, s'engage dans la vie publique. Il est élu conseiller municipal au BLANC MESNIL, ville de 2500 habitants dans les années 1960.

La fédération des déportés (FNDIRP), milite alors pour la transmission de la mémoire de la Résistance et de la déportation dans les collèges et lycées.

Jean, sera, avec Josette ROUCAUTE en SEINE ST DENIS, un des pionniers de ce devoir de mémoire.

En 1965, Jean RICOUX a le coup de foudre pour BARIAC. Il achète un terrain à Mr ROCHEBLAVE et y fait construire sa maison. Jean est Marcelle s'installeront définitivement Chemin de Charail en 1978. Marcelle décèdera à BARIAC, chérie par les siens et entourée de tous ses amis, 15 ans plus tard.

Jean, bien sûr, fréquente assidûment l'ami Georges MARQUANT, le doyen emblématique de la Fédération des Déportés. Tous les deux structurent l'association. Avec l'association des anciens combattants et l'A.N.A.C.R. (association des anciens résistants) ils donneront à toutes les cérémonies commémoratives patriotiques de Barjac, un faste et un symbolique rarement égalés dans le département.

C'est tout naturellement que Jean prend le relais de Georges marquant à la responsabilité des anciens déportés, résistants et patriotes. A fin de trouver des ressources nécessaires à la vie de l'association, Jean organise loto, et vente de calendriers, et surtout plusieurs expositions pour perpétuer la mémoire de la déportation.

Initiateur d'un congrès départemental des déportés à BARIAC, avec plus de 200 participants, Jean RICOUX est à l'origine aussi avec Josette à ALES et Jacqueline à BARIAC, des cycles de conférence dans les collèges de St AMBRÔIX.

Aujourd'hui, c'est encours de régularisation. La section prend le nom de section de l'A.D.I.R.P. des cantons de BARIAC, ST AMBROIX et BESSEGES. Elle regroupe 15 anciens déportés ou résistants et près de 50 membres de famille de victimes et amis. Jean RICOUX continue à se dévouer pour en faire une des sections les plus actives du département. Pour son dévouement, pour sa lutte pour perpétuer le souvenir, Jean RICOUX a bien mérité de BARIAC, et le conseil municipal est heureux de vous remettre la médaille de citoyen d'honneur de BARIAC.

Michèle PELATANT



HOMMAGE A CLAUDE BORIE

Président de la Cave Coopérative de BARIAC

Quelle injustice ! Si jeune d'être arraché à l'affection des siens et au service de TOUS les paysans !

Nous lui avons proposé d'être citoyen d'honneur de BARIAC pour son dévouement, sa compétence, son amabilité, son engagement syndical, le destin en a voulu autrement.

Tout un pays l'a accompagné à sa dernière demeure, l'hiver finissait...

Que c'est triste !

Nous n'avons pas fini de nous parler, de nous sourire, de nous affronter, de nous respecter.

UN HOMMAGE A PIERRE PASCAL

Pierre PASCAL nous a quittés tout doucement, en toute lucidité, en toute jeunesse, proche de Reine, sa femme, de sa famille et salué par la foule de tous ses amis durant les 3 mois de son ultime combat.

Sa dernière promenade fut pour cette merveilleuse esplanade jusqu'à la Fontaine devant la Mairie. Un chemin qu'il parcourut durant 35 ans de Secrétaire et ses 13 ans de mandats électifs...

Né, il y a 77 ans, à Nice, d'un père militaire puis secrétaire, il perdit sa mère très jeune, à 7 ans. C'est sa grand-mère BOU-NAUD qui l'éleva, rue St Michel. Il accomplit des études au Lycée d'Uzès, jusqu'au Brevet. Pour son temps, c'était bien au dessus de la moyenne.

Il venait d'acquiescer les lettres et les sciences qui feront de lui, le secrétaire et le comptable méticuleux dont Barjac va profiter durant plus d'un demi siècle. C'est son esprit vif et ses connaissances qui lui valurent probablement le fameux surnom de "Blaise" par l'amalgame flatteur avec le fameux savant mathématicien et philosophe de Clermont-Ferrand... C'était une manière noble de le distinguer d'un autre Pierre PASCAL, lui même Secrétaire de Mairie avant lui.

Il travaille comme maçon, quelque temps à la mine... La guerre le saisit à 19 ans... Il est démobilisé en 1942 d'un service effectué à Montpellier, au 16 R.M. Son occupation favorite est la course à pied, au cross country ou au 5000 mètres, spécialité dans laquelle il réussit bien.

En février 1944, il s'engage dans la Résistance. Il participe à la Libération de Barjac et du Gard jusqu'en Novembre 1944. C'est une période capitale



dans sa vie. Il rencontre une fraternité de combat et partage pleinement et pour toujours les idéaux des combattants sans uniformes : l'Education, intellectuelle et sportive, une soif immense de Liberté, de bien-être et de progrès pour tous.

Ses dernières volontés furent la rénovation du monument aux Morts et de la plaque du maquis F.T.P. camp N° 5 d'Orgnac... Les retrouvailles annuelles avec les gens de la Résistance et les commémorations étaient de grandes joies pour lui.

Il avait la liberté d'esprit et de langage vert, emprunté à San Antonio, incompatible avec l'esprit de l'occupation et de la collaboration.

Au moment où triomphait le pas de l'odie, les chants nazis et les uniformes verts de gris, il défiait avec les autres jeunes cet ordre trop impeccable et adoptait l'originalité, l'excentricité et le fameux hymne des Zazous qui ne le quittera plus. Il nous en fit rire souvent, avec brio car nous ne le replaçions pas dans son époque raide et sinistre. D'ailleurs, il se disait souvent du côté de ceux qu'on traque, qu'on persécute, qu'on opprime, du côté de la "mauvaise herbe".

En 1944, il accomplit une période militaire et en 1946, il devient Sous-Lieutenant.

En 1949, il devient Lieutenant puis en 1956, Capitaine de réserve. Il en gardera une mine de souvenirs cocasses et

inépuisables et un talent d'organisateur. Pierre avait la croix du combattant volontaire guerre 39-45 et la croix du combattant de la Résistance.

En 1946, il épouse Reine LOCHE, mes plus proches voisins. Le pas vers la rue St Michel se fera après qu'un autre voisin Louis Gabriel ETIENNE, Maire et Conseiller Général, issu lui aussi de la Résistance, eut remarqué ses talents.

En 1947, il le nomme Secrétaire de Mairie, pour 35 ans et quelle carrière ! Dans la dernière revue municipale Pierre donne son discours du Baptême de la Place du Canton. Il n'a pas oublié... Relisez-le.

Des Maires, ETIENNE, RIFFARD, LAINEZ, PASCAL, HOUBEN, TASSY, des Elus, il va en connaître beaucoup. Il les sert du mieux qu'il peut, parfois de façon orageuse mais toujours dans ce qu'il fait il y a la recherche du meilleur pour Barjac, du meilleur pour les gens à qui il se dévoue de mille façons. Car, s'il s'investit dans son travail, il se dépense et dépense (!) dans les associations.

Il est partout incontournable et compétent. Il compte, convoque, rédige dans toutes les sociétés : l'E.S.B., les boules, la musique, le comité des fêtes. Il rend service à tous. Pas un gamin qui n'ait été conduit par lui ou équipé, pas un jeune qu'il n'ait entraîné et fait jouer, parfois sous une drôle d'identité... Les anciens enfants que nous sommes ne sauraient l'oublier.

Pour les familles, il était l'écrivain public, celui qui débrouillait des dossiers... Je me souviens de ses interventions pour reclasser les mineurs de Barjac à l'usine de Salindres quand la mine a fermé...

Il débordait de son métier pour des secrétariats bénévoles, des anciens combattants au syndicat d'initiative, en passant par le bureau d'aide sociale. Il joue un rôle essentiel auprès des Présidents, RIFFARD, BARNOIN et SERRES dans le S.I. A.E.P. (Syndicat des Eaux) Gard-Ardèche qu'il ne quittera jamais jusqu'à ce jour...

Pour tout cela, il est distingué par :

- Pétanque et jeu provençal : médaille d'argent en 1988,
- F.F.F.A. District Gard-Lozère : médaille d'or en 1980,
- F.F.F.A. Languedoc-Roussillon : médaille d'or en 1985,
- Education Nationale Jeunesse et Sports : Médaille d'argent en 1979.

Toutes ces activités ne l'empêchent pas d'aider les plus humbles comme Victor CHAZOT ou Maurice ROUME et d'être un excellent voisin de la rue St Michel, une maison ouverte à tous, pour tout, et les matchs de foot en particulier...

En 1982, la retraite sonne... Mais pas question d'être désœuvré. Entre deux caisses de bières de son beau-frère René et, il a le temps de continuer à mener à bien ses activités et de passer enfin de l'autre côté, du côté des Elus.

En 1984, il devient Conseiller Municipal. Il m'assiste comme Conseiller Général et c'est tout naturellement que nous avons mené ensemble les combats et la gestion que vous savez depuis 13 ans dont 8 à la Mairie.

Il faudrait un livre pour raconter tout cet amour d'homme humain pour son village et ses gens. Je puis vous dire que notre doyen d'équipe municipale était le plus jeune souvent. Il ne voulait pas abdiquer devant l'âge, il voulait se tenir en contact avec tout ce qui bouge, qui vit, qui lutte. Il voulait demeurer par ses oeuvres, entrer dans le coeur de tous quelles que soient les opinions.

Quel bonheur pour lui et pour nous d'avoir baptisé de son vivant le complexe sportif "Pierre PASCAL" !

Mesdames, Messieurs, mes chers amis, ne soyez pas tristes : il a bien vécu, il a été utile, il a œuvré au bien.

Ma chère Reine, nous le verrons tous pour toujours dans les rues de Barjac, il nous dit de t'aider, de t'entourer et de te protéger. A tous, à toutes, je l'atteste, il tire une révérence très affectueuse.

Pierre PASCAL repose en paix et ne galèje pas trop avec les Saints !

Edouard CHAULET

L'HOMMAGE DE L'ETOILE SPORTIVE BARJACOISE

Comment ne pas témoigner notre souvenir à cet illustre personnage ?

Et, oui Pierre, c'était le fondateur de l'Etoile Sportive Barjacoise : tout au long de sa vie, il a œuvré pour son club parcourant les routes de la région pour emmener les jeunes et les moins jeunes exercer leur sport favori. Dans le club, il n'a jamais voulu être Président, mais il a exercé les fonctions de Vice-Président, de secrétaire, de trésorier et de dirigeant d'équipe.

Sa passion pour le football, il voulait la communiquer à tous ses amis : " son BARJAC était sacré ! " Pierre, tu as tout donné à l'Etoile Sportive Barjacoise et j'espère que chaque joueur, chaque dirigeant et chaque supporter n'oubliera jamais le travail bénévole que tu as fait et que ton souvenir restera à jamais gravé dans les mémoires des Barjacoises et des Barjacois. Mais ne t'inquiètes pas " Pierrot ", ton étoile brillera au dessus de nos têtes comme brillera l'Etoile Sportive Barjacoise tout au long des années.

Cyril GILLES

L'HOMMAGE DE L'AMICAL CLUB BOULISTE

Une boîte à sucre, une grande feuille, un micro, un bob et un tricot de corps trempé, c'est " le Pierre " à la terrasse des Bistrotts, ses devants de porte préférés qu'il fréquentait oecuméniquement en ménageant les équilibres.

Dès les premiers beaux jours, c'était des concours de 50, 80, 120 doublettes, triplettes qu'il organisait, sans jamais jouer lui-même. Et si on le taquinait un peu trop, " il envoyait se faire voir chez Plumeau " les esprits malins et chicaneurs.

Pour lui, il y avait 2 camps qu'il ne fallait pas confondre : le vice et la vertu, ce qui en son langage donnait : " il ne faut pas confondre chaude pisse et première communion ". Du vice, il en avait, pour Barjac, il montait et démontait des bureaux, magouillait des licences, de la vertu aussi, il conduisait les enfants à l'école de Pétanque, complétait les caisses et dotait les concours.

L'apothéose, ce fut le National de Pétanque, avec jeux aménagés, podium, arbitres et les Seigneurs de la Boule.

Bravo Pierre, les cafés et les pétanqueurs n'ont pas fini de mesurer ce qu'ils te doivent. Les papiers des boules, la caisse bien en ordre attendent la relève...

Antoine CONTRERAS

L'HOMMAGE DES ANCIENS RESISTANTS

Il faut bien comprendre que derrière son côté galéjeur, Pierre PASCAL était des nôtres, de la Résistance.

Un esprit libre et amusé ne pouvait qu'être impertinent vis à vis

de l'ordre nazi et de l'esprit visqueux de la collaboration, le racisme lui était étranger, totalement : il ne méprisait que les "cons" et de ça, il y en a partout.

La France, c'était Barjac, il se chargeait de maintenir les contacts entre nous par les cérémonies, les banquets, les photos. Quand un camarade responsable nous quittait, il se chargeait de trouver une relève.

Il était particulièrement attentif à la préservation de nos symboles : la plaque Joseph Comte, le Monument aux Morts de Barjac et la plaque du maquis d'Ornac.

Un vrai patriote dont toute la personnalité était un pied de nez aux fascistes de tout acabit.

R. PAUMEL

L'HOMMAGE PROFESSIONNEL

Quelle rude tâche ce fut pour moi, quand à 20 ans, Jean TASSY m'appela au secrétariat de Mairie pour remplacer Pierre.

Une époque se finissait, la décentralisation déboulait multipliant les textes, les tâches et les rendant plus compliquées ! Remplacer cet homme qui passait pour faire et défaire les Maires, pour gérer la Mairie et les associations me terrorisait. Il disait "section extraordinaire", je disais "section investissement".

Parti à la retraite, le voilà qui revient comme Adjoint, passant tous les matins au bureau qu'il emplissait de sa voix puissante avant de gagner l'intimité du Syndicat des Eaux.

Un technicien et un politique à la fois, un fonctionnaire et un citoyen, voilà à mes yeux ce qu'il fut.

Pierre, dans ce domaine là, je dois vous ressembler et je sais que ça vous plaisait bien.

Cathy VILLE

Le directeur des services culturels en visite

Ici, on connaît la chanson

■ Profitant de la mise en place du "Plateau Jacques Brel" à Barjac, le mercredi 19 février, M. Colas-Valat, directeur des services culturels a rencontré sur le terrain le maire E. Chaulet et Mme Pelatant, adjointe à la Culture. M. Colas-Valat était accompagné de Mme Sutour, fidèle interlocutrice de Barjac au Conseil Général.

Le plateau est de grande qualité c'est en connaissant l'efficacité de la logistique déployée habituellement par les amis bénévoles qui entourent les élus de la Commission Culturelle que Colas-Valat leur a confié l'organisation de la soirée.

Pour le directeur du Ser-

vice Culturel, c'est aussi un test de partenariat (Midi Libre du 7 février). Ici, pour ceux de la Culture et de "Chant Libre", c'est un défi de plus à relever... et un mercredi en février veille de vacances scolaires, ce n'est pas joué d'avance !

Nous précisons dans un prochain article, en détail, tous les intervenants dans le spectacle, mais il faut dès aujourd'hui réserver votre soirée du mercredi 19 février, ce sera l'occasion de faire connaissance avec une nouvelle salle, les anciennes cuisines du château, grande cheminée et four à pain, sont à voir.



De g à d : Mme Sutour et Pelatant, MM. Chaulet, Colas-Valat.

MIDI LIBRE 01/04/97

Foule au carnaval

■ Le printemps était fidèle au rendez-vous dimanche 23, un soleil éclatant et un magnifique cortège d'animations et de chars de qualité avaient attiré un nombre considérable de spectateurs et de participants.

Devant l'Hôtel de Ville, dès 15 heures, les différents chars préparés par les associations : comité des fêtes, El Torino, l'harmonie des "Enfants de Barjac", l'ESB football, l'école publique et l'école du Château menant Monsieur Carnaval au bûcher, s'ébranlaient pour un parcours en ville qui devait mener le cortège jusqu'à la place du 8 mai. En outre le cortège était animé par les musiciens de l'Harmonie ainsi que les penas invitées, celle de Miramas avec ses majorettes, celle de Saint-Christol-Jes-Alès. En tête, les clowns "Arenos" concurent un grand succès. Surtout dans leur numéro de prestidigitation.

Comme de coutume, de nombreux participants

s'étaient grimés et déguisés donnant à la fête ce petit grain de folie nécessaire à l'accomplissement de cette belle journée, notamment en lançant vers les spectateurs des kilos de confetti. Le cortège profitait des places et des cafés jalonnant l'itinéraire pour faire des arrêts où les différentes musiques pouvaient montrer tout leur talent.

Après le traditionnel bûcher de M. Carnaval, le comité des fêtes invitait tous les enfants présents à un super goûter servi par les bénévoles de l'association. Très tard dans la soirée, on pouvait encore entendre les musiques ou penas jouer devant les terrasses des cafés, leurs airs martiaux favoris.

Une journée qui annonce traditionnellement la saison à Barjac. Journée réussie grâce aussi à toutes les personnes qui ont confectionné les milliers roses pour les chars et encore. Bravo au comité des fêtes.



MIDI LIBRE 08/04/97

Jeunes talents

Un beau concours de dessins

Bravo au comité des fêtes, aux directrices d'écoles et aux parents d'élèves

■ Plus de 100 élèves de deux écoles, publique et privée, ont planché gaiement ; chacune et chacun devait présenter un dessin sur un thème évocateur "Les grandes vacances". Pendant deux heures, les jeunes artistes, entre 4 et 11 ans, ont rêvé en couleurs vives pour la plupart, de leur sujet de conversation favori. L'inspiration était entretenue par un joyeux babillonnage incessant, avec l'aide des enseignantes attentives et elles aussi très inspirées par le sujet. Un peu plus tard, un jury se réunissait afin de choisir les meilleures œuvres. Toutes étaient pleines de soleil, et la perplexité était complète. Enfin, il fallait bien faire des choix.

Les lauréats sont, en CM2, Adeline Guigou ; en CM1, Emeline Cessenat ; en CE2,

Audrey Cheyrezy ; en CE1, Manon Legadec ; en CP, Marion Boffil et enfin en grande section, Lauriane Segal. Les deux écoles se partagent à égalité les premières places. Les parents pourront juger de l'impartialité de jury puisque exposition et remise des prix se feront dans la grande salle du château le mardi 13 avril, où le comité des fêtes offrira un goûter aux enfants. Pour les parents, il faudra attendre 18 heures pour se désaltérer, un vin d'honneur étant prévu par les organisateurs.

Au-delà de ce concours, il faut rendre hommage aux directrices d'école, aux enseignantes, aux deux associations de parents d'élèves et au comité des fêtes pour avoir réuni tous ces jeunes enfants.



Les élèves des deux écoles, en plein travail.

Balades

Découvrez le "Pr 8" ou le "circuit des dolmens"

■ Dernièrement a eu lieu la présentation officielle du Guide Chemina des 41 circuits de petite randonnée « Vallées Cévenoles et Hauts Gardons », balades à pied en Cévennes.

Rendez-vous était donné dans l'immeuble de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alès, partenaire de cette réalisation. M. Max Romanet et le président de Chemina, Bernard Lefils, recevaient tous ceux qui avaient aidé à la réalisation : mairies, offices de tourisme et associations, notamment en assurant le débroussaillage, la confection et l'implantation des panneaux.

A Barjac, depuis des décennies, le secteur des dolmens est le but de maints promeneurs ou randonneurs à la découverte d'un abondant patrimoine archéologique et architectural.

De superbes itinéraires

En devenant le sentier "PR 8", la course à travers les serres de la Devèse et de Fabre permet en suivant un circuit bien balisé, avec des beaux panneaux en bois, s'harmonisant au site, de découvrir sur 14 km, les nombreux témoins âgés parfois de deux millénaires, la naissance d'une partie du Barjaquès se trouve là, sous nos pas.

La municipalité a placé la promotion du PR 8, sous l'égide et la responsabilité de l'Office de Tourisme, elle a subventionné l'achat du bois et du petit matériel nécessaire à l'exécution et l'implantation des panneaux par les randonneurs de l'association RPO et de M. Raymond. Avec ce sentier "officialisé", il reste encore de nombreux circuits sur le site du Barjaquès à parcourir et à faire connaître, à pied ou en VTT (vélo tout terrain).

L'ambition du président A. Divol à l'office de tourisme, est, on le sait, d'installer une table d'orientation à l'ancien moulin, d'où six ou sept départements sont visibles. Des obstacles administratifs sont à franchir.

Mais quand on sait, par le président Max Romanet, que le guide des 41 chemins pédestres a eu une gestation de sept ans et a coûté à ce jour 600 000 francs, on peut espérer, sur le plan local, grâce à l'effort de tous faire beaucoup mieux. Le développement du tourisme se fera ici, maintenant, et les opportunités ne se renouvelleront pas à long terme.

Donc bienvenue à ce guide et en particulier au circuit des dolmens et capitelles de Barjac.

Paroisse

Vingt jeunes ont reçu le sacrement de confirmation



Les jeunes de l'aumônerie et les évêques de Nîmes et de Viviers.

■ Le 10 mai, Monseigneur Cadilhac, évêque de Nîmes, et Monseigneur Bonfils, évêque de Viviers, ont donné le sacrement de confirmation à vingt jeunes de l'aumônerie du district de Barjac, accompagnés de leurs parents, parrains et marraines, et de leurs animateurs. Toute la communauté a participé à cette célébration, temps fort de prière et de réflexion.

REVUE DE PRESSE

Une rentrée scolaire attendue

■ Les parents étaient venus nombreux accompagner leurs petits qui paraissaient contents de retrouver leurs habitudes, même les nouveaux n'étaient pas trop désorientés.

La nouvelle directrice, Mme Ginestière, prônait ses fonctions, mais elle fait partie du paysage des enfants, puisqu'institutrice à Barjac depuis quelques années ; et puis, pour les tout-petits, Evelyne Bayle est toujours là, rassurante et attentive.

Les crédits exceptionnels en augmentation ont permis une bonne rentrée. Ici, l'effectif est en hausse : 94 élèves inscrits en 1997 (ils étaient 80 en 1996).

Sans doute, comme l'a dit le maire, le phénomène "Sun Belt" y est-il pour quelque chose. En dépit de la dénatalité, le Sud attirant de plus en plus de monde, les enfants à scolariser sont plus nombreux.

Les statistiques démontrent que Barjac, pour une commune rurale, est particulièrement attractif.



Mme Ginestière, entre la maire et une maman.

L'école du Château conserve son effectif mais le confort de la rentrée s'est trouvé amoindri, du fait que le vieil escalier extérieur a dû être démolé en juillet par les employés communaux, MM. Sarjogni et Tournaire, parce que devenu dangereux.

La sécurité est assurée par

l'escalier intérieur, mais on regrette le côté pratique que représentait l'ancienne double circulation.

Les écoles de la commune auront encore des solutions à trouver tout au long de cette année scolaire, gageons que ce ne seront pas les appels qui leur manqueront ici. ■

■ Des travaux pour les chemins. - Dans le courant de l'été, la commune a réalisé divers entretiens et travaux de réfection sur des chemins ruraux ou chemins de terre, pour un montant de 174 657 F TTC.

L'entreprise Pellet a effectué ces travaux.

La commission agricole, sous la présidence d'Hervé Thiriet, s'est réunie, a défini les priorités en fonction du budget alloué.

Les travaux ont concerné les chemins fond du mas, Cabaneville, Le Rieu, chemin dit des Gavots et le chemin limitrophe avec Saint-Privat de Champelos, côté Rusargues, chemin accès décharge et poste EDF, chemin accès poste surpresseur ASA Irrigation dans la plaine en limite avec Saint-Jean.

■ Le bus info jeunes. - Présenté par l'Association Départementale pour l'Information jeunesse, en partenariat avec la municipalité, le bus info jeunes sera devant l'Office de Tourisme le samedi 20 septembre.

Gendarmerie

Un nouveau chef de brigade

La municipalité lui offre un fax

■ La municipalité a souhaité la bienvenue au maréchal des logis chef Philippe Sembach, nouveau commandant de la brigade de gendarmerie de Barjac, au cours d'une réception conviviale réunissant les gendarmes de la brigade et une douzaine d'élus.

M. Sembach vient de la brigade des recherches de Nagrois-sur-Cèze.

Il est marié et père de deux enfants.

Il a été gendarme à Paris 17^e, puis à Uzès.

Le maire, Edouard Chaulet, lui a présenté les élus municipaux avec, pour chacun d'eux, leur charge plus spécifique au sein du conseil.

Puis le village, chef-lieu de canton, aspect historique, économique et touristique, et sur ce dernier point l'afflux de touristes en juillet et août qui nécessite l'apport de gendarmes supplémentaires, ceux-ci étant hébergés gracieusement dans les locaux municipaux.

Le maire offrait à la brigade, au nom de la municipalité, un appareil "fax" afin d'accroître encore son efficacité.

Il donnait ainsi la preuve que l'appel lancé par le capitaine Auribault, à Rivières-de-Théyrogues, avait été entendu.

Le chef de brigade remer-

ciait le conseil municipal et le maire. La réception devait s'achever par un apéritif en l'honneur du nouveau chef.

On parla beaucoup de sécurité mais surtout de prévention. Une conférence sur la

drogue est envisagée, conférence où le côté répressif devrait être relegué au second plan pour privilégier l'aspect préventif.

Une affaire à suivre... de près.



A droite, le maréchal des logis chef M. Sembach ; en face, le maire, Edouard Chaulet, remet le "fax".

J.-L. Trintignant au château

L'acteur français visite l'exposition médiathèque organisée par "Chant libre"

■ En avant première de sa prestation du dimanche 27 juillet, autour des poèmes en musique d'Aragon, de Desnos et d'Éluard, Jean-Louis Trintignant est venu visiter l'exposition médiathèque présentée par l'association "Chant Libre".

Dans la première salle, on peut voir une galerie d'or des artistes ayant participé aux précédents festivals "Chansons de Parole" : Marc Ogeret, Michèle Bernard, Gilbert Lafaille, Bruno Ruiz...

La seconde salle présente en plusieurs tableaux, une exposition conçue par le centre de la chanson d'expression française où la chanson d'expression francophone avec ses interprètes importants, démontre le rôle social de la chanson dans notre société.



L'acteur de "Fiesta" entouré des personnalités locales.

L'exposition explicite clairement le renouveau et le succès grandissant que cette chanson française connaît auprès de la jeune génération.

Enfin, dans une troisième salle, des documents filmés sur cassettes montrent les interprètes à travers leurs

chansons, des documents souvent inédits à préserver précieusement en archives.

L'exposition déjà ouverte sera présentée pendant toute la durée du festival.

Elle sera en quelque sorte, un lieu de rencontre, quartier général des artistes présents. ●

REVUE
DE LA
PRESSE

Cérémonie au camp du maquis

Les municipalités de Barjac et Orgnac unies dans la mémoire de la résistance FTP

■ Avant de nous quitter en juillet dernier, l'adjoint au maire de Barjac, Pierre Pascal, n'avait eu de cesse d'œuvrer à la réhabilitation de la stèle du camp n° 5.

Et c'est donc à une commémoration exceptionnelle qu'a participé une nombreuse assistance, invitée par les maires des deux communes, Edouard Chaulet pour Barjac et René Ughetto pour Orgnac.

Le conseiller Gérard Bernard Ramoux assistait à la cérémonie ainsi que de nombreux élus et responsables d'association.

L'harmonie "Les enfants de Barjac" exécutait les sonneries et jouait "La Marseillaise" et "Le chant des partisans".

Un ancien agent de liaison du camp n° 5, M. Argenson, a pris la parole, après un hommage à Pierre Pascal, il a fait

un historique précis de ce camp n° 5, très documenté avec dates des transferts ou des combats, liaison avec les autres groupes, action de commando pour s'emparer de près d'une tonne d'explosifs dans la mine de Saint-Jean-de-Maruejols.

M. Galateau président de l'association des anciens combattants de résistance (ANACR) a ensuite rendu un hommage appuyé aux combattants FTP du camp n° 5 et à son chef, le capitaine Jacques Ferri, un antifasciste italien, réfugié en France après avoir combattu dans les brigades internationales en Espagne. Son expérience et son patriotisme ont fait que son unité n'eut pas de mort alors qu'il infligea de lourdes pertes aux troupes nazies, notamment à Banne, le 29 juillet 1944.

M. Galateau a évoqué, quant à lui, la conviction qui animait alors ces jeunes hommes de se battre pour un monde qui vivait dans le bonheur et la paix.

Edouard Chaulet, dont le père fut un des pionniers du camp n° 5, parlait de tous ces hommes - pour la plupart d'ori-



Trois anciens FTP devant la stèle du souvenir.

gine modeste - Français, mais aussi étrangers: Chrétiens, juifs, Joseph Comte ou Juscewnick, ces gens ont permis, après l'unification des mouvements clandestins réussie par Jean Moulin, de constituer le conseil national de la résistance (CNR).

CNR dont le programme élaboré dans la clandestinité a permis au gouvernement français du Général de Gaulle de sortir du marasme, après la

guerre. M. Chaulet terminait en récitant le poème d'Aragon: « Celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas. »

René Ughetto, maire d'Orgnac, a déclaré avoir été ému en entendant les paroles prononcées par les orateurs. Il a remercié toute l'assistance.

Il a enfin invité tous les participants à un apéritif buffet servi sous la tonnelle de la maison Rieu. ●

MIDI LIBRE 23/12/97

Le député à l'écoute du canton

Malavielle a consacré une journée complète pour visiter les mairies et entendre la population

■ C'est à un véritable compte-rendu des six mois de mandat, que s'est prêté M. Malavielle en rencontrant tous les maires du canton et les gens qui voulaient le questionner.

Il a été piloté par le maire de Barjac, Edouard Chaulet, une partie de la journée.

Elle a commencé par le village de Saint-Jean-de-Maruejols et son maire M. Tessouzière, puis Rochegude et M. Gilles.

Après le déjeuner, reprise du périple par Méjannes-le-Clap, afin d'étudier avec quelques Méjannais leur cas particulier.

Le même scénario devait se répéter à Tharsaux où Mme Tayolle venait d'être réélue maire. Il fut question de



Les élus face à la population.

travail des jeunes, avec les intéressés. Le député devait être reçu à Rivières-de-Thérargues par le maire, M. Tailland et son premier adjoint: réseau discret des fils électriques et projets d'une station d'épuration, le coût très élevé de ces travaux pour les communes rurales. M. Malavielle était

reçu à Saint-Privat-de-Champclos avant de revenir à Barjac.

Dans la soirée, il recevait les habitants du canton, il fut question d'emploi, de tourisme, d'agriculture et de fiscalité. Après la réunion, le député prit part avec le public nombreux au rafraîchissement prévu par la municipalité. ●

REVUE
DE PRESSE

Un jour à Alès

Festival de Chansons de Paroles à Barjac

En guise d'adieux...

Retour sur les moments forts, la convivialité
et les succès de Chansons de Paroles

POUR CETTE JOURNÉE de clôture, dimanche, Barjac a vécu une ambiance de festival dans le sens le plus large du terme : présence renforcée des chanteurs, puisque ceux du Festival 96 étaient là, de celle de Jean-Louis Trintignant, puis arrivée de Jean Ferrat, dans l'après-midi, pendant la table ronde de Stéphane Hirschi, traitant de l'écriture d'Aragon...

Ainsi vers 17h, pouvait-on voir de nombreux candidats-spectateurs contournant les ruelles du Château de Barjac, cherchant à pénétrer, soit dans les caves d'où parvenaient les accords fougueux de la guitare de Chris Gossiaux, soit de monter à l'expo du festival où un groupe formé de Jean Ferrat, d'animateurs de "Chants Libres", d'Edouard Chaulet, s'attendait, pendant qu'arrivaient Francesca Solleville, Bernard Hayen et Bruno Ruiz...

D'autres, plus sages, préféraient s'asseoir tranquillement dans la cour pour voir et entendre Claude Vinay ou Michel Arbatz en train de répéter sur le podium, les chansons programmées pour le gala du soir... Pour mémoire, dans une petite salle, un groupe de jeunes nordistes, installé paisiblement devant un poste de télévision et en train de savourer la projection d'une cassette de Georges Brassens!

Que dire du gala de clôture de ce dimanche soir, si-



Le chanteur et le chercheur, Jean Ferrat et Stéphane Hirschi. Et la passion d'Aragon.

mon que de souligner le caractère absolument exceptionnel de ce festival? Certes Michel Arbatz, Claude Vinay, Francesca Solleville, Jean-Louis Trintignant, Daniel Mille, ont chacun dans son registre, tour à tour ému, fait sourire, plongé dans des univers poétiques les quelques cents spectateurs entassés dans la cour du château, certes le maire de Barjac était assis par terre durant toute la représentation, ayant cédé sa place à une spectatrice âgée, mais au-delà de ces flashs, de ces moments anecdotiques,

l'ensemble du spectacle était impressionnant de par son atmosphère de véritable soirée consacrée à la chanson d'expression française. Nous étions loin des vedettariats, des questions de préséances, des tensions des artistes, classiquement préoccupés de prouver au public "qu'ils sont les meilleurs", communion grave tout au service de la chanson française, hors toute classification de notoriété, ils étaient présents, donnant le meilleur de leurs répertoires, partageant leur vocation avec un public conquis, véritable témoignage de

toute une vie de création artistique pour certains.

Les clôtures des festivals sont aussi des moments de nostalgie, des instants de fin de rêves... Restent les souvenirs des moments exceptionnels, tels ceux de l'émotion et de l'admiration éprouvés lors du concert d'Anne Sylvestre ou encore la foule de spectateurs debouts, ovationnant la soirée d'Alain Laperst... Nous avons regardé les visages des gens, en fin de spectacle et avons été éblouis de voir tant de regards -boeuf, de sourire de plaisir et d'émotion, Alain Laperst,

ce soir-là, ne s'est pas contenté "d'adoucir les mœurs" par la musique, au-delà, il a rendu le monde plus fraternel et humain...

En attendant encore ce soir les autres artistes, de ce dernier gala du dimanche soir.

Souvenons-nous également que tous ces "à côté" du Festival; ces amis retrouvés, ces chanteurs cotisés, ces repas pris entre deux programmes, excellente occasion de rester, de découvrir tant les restaurants de Barjac, que cette ville préservée sur un plan touristique, ayant gardé son authenticité de cité moyenâgeuse, l'aspect coquet de ses commerces, le respect des vieilles pierres, des rénovations intelligentes et de mises en valeur des ruelles où il est bon de flâner.

Réassurance, aussi, que de voir la chanson française aussi vivante, tant dans le présent que dans l'avenir, puisque portée par des chanteurs engagés, des paroliers de talent, des auteurs-compositeurs fidèles à toute une tradition de poésie, de gousses, voire de constatacion... "Lieu incontournable de la chanson?", "Lieu de rencontre et de découverte?", pari tenu, pari gagné! Et la convivialité en plus, la chaleur de l'accueil, la disponibilité des équipes organisatrices, "quand on aime on ne compte pas", dit le vieux dicton... Et l'occurrence, quand aime, on sait faire partager l'amour de la chanson.

Merci à tous: ceux de l'association "Chant Libre", ceux de l'équipe municipale, aux participants-spectateurs, aussi, qui ont su d'emblée saisir l'esprit de ce festival et en être acteurs à part entière.

Oleg TCHERCHOVITCH



Claude Vinay pendant une répétition.

Pays de Cèze : certains "pollueurs" montrés du doigt

Une intervention remarquée d'un délégué du tourisme change l'ambiance de la réunion

■ La réunion du "Syndicat mixte d'aménagement et de développement touristique du Pays de Cèze" avait lieu dernièrement à Bagnols-sur-Cèze. A l'ordre du jour, outre l'examen de budget supplémentaire, le président André Rouvière présentait les bilans du comité technique de pilotage et celui de l'activité du technicien de Rivière ; l'activité de ce dernier ayant fait l'objet d'une note particulière aux adhérents.

A la demande du président, des intervenants furent amenés à préciser certains points du bilan et également à commenter la décision du conseil municipal de Chamborigaud de quitter le syndicat mixte.

Le conseiller délégué de Barjac, M. Talouarn, demanda à intervenir : « Nous avons eu l'opportunité de rencontrer à plusieurs reprises le technicien de Rivière,

tant au titre des questions hydrauliques concernant Barjac que de la préparation de la carte géotouristique, initiée par l'Association des offices de tourisme de la vallée de Cèze ; nous avons apprécié sa collaboration ». Le délégué faisait remarquer que le syndicat n'a

- ▶ Intervention remarquée du délégué de Barjac...
- ▶ 5,5 MF pour la station d'épuration de Barjac
- ▶ Et les autres ?
- ▶ Barjac menace de se retirer du syndicat si...

réussi à regrouper qu'une trentaine de communes, alors que le bassin versant de la Cèze en englobe 99, dont 85 sont gardoises... » En ce qui concerne plus spécialement Barjac, le village est loin d'être riverain de la Cèze, la commune n'en est pas moins située sur le bassin versant. A ce titre, il y a huit ans, nous avons considéré que le vecteur important pour attirer le tourisme était la qualité de l'eau de la Cèze. Dans cet esprit, pour se joindre à l'effort de tous afin d'atteindre ce résultat, nous avons adhéré au Syndicat mixte d'aménagement et de développement touristique du Pays de Cèze ».

Pour accompagner cet effort global, 5,5 MF ont été dépensés à la construction d'une station d'épuration qui fonctionne maintenant depuis quatre ans



La Cèze au pied du village de Tharax. Ici les eaux sont propres. Et ailleurs ?

Un effort considérable pour la population locale... » Or, il se trouve annulé par l'incurie de certains qui, sans vergogne, polluent la Cèze de leurs effluents, et ce en restant sans projet pour l'avenir. Si cette situation devait perdurer, si le syndicat mixte ne peut apporter de réponse appropriée, la

municipalité de Barjac ne pourrait continuer à justifier auprès de sa population une dépense de cotisation au syndicat mixte qui est superflue, et donc entraînant, à terme, son retrait de cette structure ». Le délégué de Barjac demanda même que l'on réalise une "carte des pollueurs de la

rivière"...

Cette intervention du délégué de Barjac fut immédiatement suivie par celle de M. Custant, chef de la subdivision de la DDE (Équipement) d'Alès (Alès, Anduze et Bessèges) qui, complétant sur le même sujet, déclarait en substance au bureau et à l'assemblée que l'intervention de l'État était une des choses acquises et que l'existence même du Syndicat mixte de l'aménagement de la Cèze était nécessaire, mais qu'il était urgent d'obtenir des résultats et d'être enfin représentatif des communes du bassin de Cèze.

M. Jean-Michel Collin, responsable

Une carte des pollueurs de la Cèze demandée !

DDE des études du service d'eau et environnement du département, devait proposer l'aide de ses services afin de s'adresser à des bureaux d'étude spécialisés et compétents, notamment dans les études de diagnostic d'eau potable dans les communes.

Autour des organismes naturels, DDE et DDA et des municipalités sont venues se greffer nombre de structures : Agence de l'eau, syndicat mixte, Association des offices de tourisme, Sivom, Chartes, Pays d'accueil, etc., la liste n'est pas exhaustive... Toutes justifient leur existence pour l'amélioration de l'industrie touristique.

« A quand l'amélioration de l'eau ? C'est un peu la question qui a été posée en filigrane au cours de cette réunion quelque peu étonnante. »

REVUE
DE
PRESSE



ACCUEILLIR

**Bienvenue
à Barjac !**



RECEVOIR



A découvrir...



Quelques trésors cachés
de la brocante !

